



RESTONS FORTS

PLATE-FORME ÉLECTORALE 2003



Payé et autorisé par Pierre Séguin, agent officiel du Parti Québécois.
Imprimé par Les Éditions du Parti Québécois,
1200, avenue Papineau, bureau 150, Montréal, H2K 4R5.

Avant-propos

Le Québec à l'heure des vrais choix

L'élection du 14 avril prochain survient à une période charnière de l'évolution du Québec. Les défis qui nous attendent sont nombreux et le choix que feront les Québécoises et les Québécois engagera l'avenir du Québec de façon décisive.

Le Parti Québécois a clairement démontré qu'il sait s'adapter à l'évolution du Québec et demeurer attentif aux besoins changeants de sa population.

Jamais la population n'a été placée devant des visions aussi différentes du Québec. Mais seul le Parti Québécois propose une vision claire et cohérente, qui repose sur des bases solides. Car le gouvernement actuel se démarque par sa compétence, notamment en matière de développement économique et de progrès social. Son bilan est un formidable gage de crédibilité. Ses actions ont changé le Québec et, surtout, ont ouvert la voie à l'avènement d'un Québec meilleur.

Les banalités et les formules creuses ne constituent pas un programme électoral. Des formules toutes faites comme « réinventer le Québec » ou le « vrai changement » ne veulent rien dire. Changer pour changer ou changer pour le pire n'aurait guère de sens. Ce n'est pas le changement qui doit être à l'ordre du jour, c'est la poursuite du progrès. C'est ce que propose le Parti Québécois.

Le monde change, le Parti Québécois aussi

Le Québec a beaucoup changé depuis 1994. Les actions du gouvernement y sont pour beaucoup. Le Parti Québécois a clairement démontré qu'il sait s'adapter à l'évolution du Québec et demeurer attentif aux besoins changeants de sa population.

La transformation du marché du travail est sans doute l'exemple le plus frappant. Avec la mondialisation et le développement technologique, les liens d'emploi se modifient, la sécurité d'emploi se raréfie, le travail autonome et les emplois atypiques sont désormais monnaie courante.

Un gouvernement du Parti Québécois se montrera attentif à cette évolution. Dans un prochain mandat, il s'assurera que l'emploi de qualité, offrant un niveau de stabilité et de sécurité satisfaisant, reste la norme. Il prendra les moyens nécessaires pour mener le

**Le Parti Québécois
est plus que prêt à
poursuivre son
travail. Son
programme
électoral témoigne
éloquemment de sa
créativité et de sa
capacité à sortir
des sentiers
battus.**

Québec au plein emploi... de qualité et accélérer son entrée dans l'économie du savoir.

Mais surtout, il fera de la conciliation famille-travail un véritable projet de société. Les énergies de toutes et de tous seront mobilisées pour que le Québec offre un environnement idéal pour mener une vie de famille pleine, riche et entière.

Les défis auxquels le Québec fait face en ce moment sont exigeants. Ils imposent une lecture lucide des besoins actuels de la population du Québec et la mise en place de mesures imaginatives pour en assurer le bien-être.

Le Parti Québécois est plus que prêt à poursuivre son travail. Son programme électoral témoigne éloquemment de sa créativité et de sa capacité à sortir des sentiers battus. Il a beaucoup à offrir aux Québécoises et aux Québécois : un plan de développement économique axé sur l'économie du savoir; des choix clairs et responsables en matière de gestion des finances publiques; une conception de l'État fondée sur l'impératif du service aux citoyens; une société qui mise sur la qualité de vie, le partage équitable de la richesse et le bien-être des familles.

Le Parti Québécois propose aussi un grand projet pour le Québec, la souveraineté. Le Québec est plus fort que jamais. Il est maintenant mûr pour se tourner résolument vers l'avenir, devenir maître de son destin et s'ouvrir davantage sur le monde dans la fierté, le respect d'autrui et la dignité. C'est ce Québec de liberté et de progrès que je vous invite à construire avec nous.



Bernard Landry

Premier ministre du Québec et président du Parti Québécois

Table des matières

NOTRE VISION DU QUÉBEC.....	5
Chapitre 1	
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR SUR DU SOLIDE	11
UNE ÉCONOMIE FORTE	13
UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUITABLE	19
UN GOUVERNEMENT MODERNE	23
UNE CHANCE ÉGALE POUR TOUS	29
RAJEUNIR LE QUÉBEC	35
Chapitre 2	
NOTRE CHOIX : LA QUALITÉ DE VIE.....	39
SANTÉ : DES ACQUIS SUR LESQUELS IL FAUT BÂTIR	40
ÉDUCATION : POURSUIVRE SUR LA LANCÉE	47
CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL : UN PROJET DE SOCIÉTÉ	56
UN QUÉBEC FORT DE SES RÉGIONS	62
DES VILLES NOUVELLES POUR DE NOUVEAUX DÉFIS	70
UN ENVIRONNEMENT À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR.....	76
UNE CULTURE RICHE ET VIVANTE.....	80
Chapitre 3	
UN QUÉBEC MAÎTRE DE SON AVENIR	83
UNE IDENTITÉ À AFFIRMER	84
DES INTÉRÊTS À DÉFENDRE	88
UNE VOIX À FAIRE ENTENDRE	91
UN AVENIR À PRENDRE EN MAIN	94
NOUS SOMMES DES GENS DE PAROLE	103

Notre vision du Québec

Le Parti Québécois a beaucoup fait depuis 1994, mais il lui reste encore beaucoup à faire pour accélérer la marche du Québec vers le progrès. Les bons choix doivent être faits. Et ils doivent l'être en fonction de principes d'action cohérents.

La prochaine campagne portera sur des choix d'objectifs, de moyens et de valeurs. Le Parti Québécois a fait les siens. Sa vision du Québec repose sur un équilibre entre la liberté, la responsabilité et la solidarité. Elle s'inspire d'une volonté d'assurer une plus grande prospérité et une meilleure qualité de vie pour toutes et pour tous. Elle mise sur un État plus efficace et plus sensible aux besoins de la population. Elle privilégie la concertation et le consensus plutôt que la confrontation. Elle appelle une participation active et éclairée de la population à la vie politique. Elle fait de la personne et de son bien-être sa finalité.

Cette vision, c'est celle d'un Québec meilleur. Le Parti Québécois propose à la population d'emprunter résolument le parcours menant à cet idéal.

Une vision, deux horizons

Le gouvernement du Parti Québécois s'est déjà doté d'un plan d'action pour faire connaître au Québec une prospérité accrue et une meilleure qualité de vie à l'horizon de 2005. Son objectif est maintenant de soutenir la cadence et d'aller plus loin d'ici la fin de la décennie.

Les cibles visées sont ambitieuses, mais à la mesure des capacités du Québec. D'abord, il faut repousser les limites du plein emploi. Un gouvernement du Parti Québécois visera un taux de chômage de 7,5 % pour 2005 et de 5 % à l'horizon de 2010.

Cette large vision animera les autres actions d'un gouvernement du Parti Québécois. D'ici 2005, il donnera un vigoureux coup de barre pour améliorer les services publics. Par la suite, il pourra mieux doter le Québec d'une fiscalité encore plus favorable pour les familles et s'attaquer au remboursement de la dette.

Une vision, deux horizons

	2005	2010
Économie	Taux de chômage à 7,5 %	Taux de chômage à 5 %
Finances publiques	Amélioration des services publics, notamment en santé, en éducation et pour les familles	Réduction massive des impôts pour les familles Remboursement de la dette
Solidarité	Déploiement du plan d'action contre la pauvreté	Un des plus bas taux de pauvreté au monde
Santé	Renforcement de la première ligne : <ul style="list-style-type: none"> • 300 groupes de médecine de famille • CLSC ouverts 7 jours sur 7 • Soins à domicile • La prévention au cœur du système de santé 	Un Québec en pleine forme : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'espérance de vie en santé • Diminution des inégalités face à la maladie
Éducation	Deux heures de plus au primaire Transformation de l'école secondaire	Des taux de réussite parmi les meilleurs au monde Un Québec des sciences
Famille et enfance	Loi-cadre pour la conciliation famille-travail : <ul style="list-style-type: none"> • Semaine de 4 jours • Troisième semaine de congés annuels payés 	Le Québec, le meilleur endroit pour élever une famille
Régions	Décentralisation à la carte	Des régions pleinement associées à leur développement
Environnement	Aires protégées : 8 % du territoire du Québec	Aires protégées : 10 % du territoire du Québec

La modernisation de l'État sera déjà largement entamée en 2005 et sera complétée au tournant de la décennie. Les mesures pour assurer une meilleure conciliation famille-travail seront graduellement mises en œuvre en vue de faire du Québec le meilleur endroit au monde pour mener une vie de famille pleine et entière. Les objectifs internationaux de protection du territoire et de qualité de l'air et de l'eau seront atteints d'ici 2005 et dépassés à l'horizon de 2010.

Le Québec est à un tournant de son évolution. Après avoir comblé des retards et fait des progrès remarquables, il doit maintenant faire face au vieillissement de sa population et se positionner avantageusement à l'ère de l'économie du savoir et de l'ouverture des marchés. C'est là une condition essentielle à une meilleure qualité de vie pour toutes et pour tous et à un Québec plus riche, plus solidaire et plus humain. Mais pour cela, il faudra faire les bons choix.

Des choix équitables et responsables

Pour faire les bons choix, il faut comprendre le contexte dans lequel le Québec évolue depuis quelques années. La qualité de la vie familiale et la protection de l'environnement exigent des actions nouvelles. Le vieillissement de la population pose des défis auxquels il faut répondre sans tarder. La mondialisation présente des dangers, mais offre aussi des occasions à saisir.

Nos choix doivent aussi tenir compte de l'état des finances publiques. L'élimination du déficit a exigé des sacrifices. Des dépenses et des investissements publics ont dû être différés. Et bien qu'aujourd'hui le Québec profite d'une croissance économique soutenue, la situation budgétaire reste précaire. En effet, le déséquilibre fiscal dans le système fédéral canadien, qui prive le Québec de 50 millions de dollars par semaine, accentue la tension entre les besoins croissants de la population – notamment en santé et en éducation – et les ressources de l'État.

Pour faire face aux arbitrages délicats auxquels la société québécoise doit procéder, le Parti Québécois propose une approche responsable, crédible et équitable. Il propose aussi une vision claire, des échéanciers précis et une volonté d'agir de manière cohérente pour répondre aux besoins de la population.

Les choix du Parti Québécois sont clairs : d'abord un réinvestissement en faveur des services publics, ensuite un effort de réduction du fardeau fiscal et de la dette publique.

Les services publics d'abord; les impôts ensuite

La qualité de vie passe avant tout. Après avoir participé à l'assainissement des finances publiques, les Québécoises et les Québécois ont eu droit à un dividende : le fardeau fiscal des particuliers a été réduit de 15 milliards en cinq ans.

Le réalisme est cependant toujours de mise. En effet, il est aujourd'hui impossible de réduire massivement les impôts en réinvestissant tout aussi massivement en santé et en éducation. Un choix doit être fait. Le Parti Québécois a fait le sien : dans la première partie d'un nouveau mandat, la priorité de son gouvernement sera de réinvestir dans les services publics au rythme des disponibilités budgétaires. La santé, l'éducation et le soutien à la famille feront d'abord l'objet d'une attention prioritaire. La prévention deviendra par ailleurs un axe majeur de l'action gouvernementale et d'importants investissements seront consacrés aux infrastructures routières et urbaines.

Une fois ces efforts faits, un gouvernement du Parti Québécois s'attaquera de nouveau à la réduction du fardeau fiscal des contribuables, notamment des jeunes familles. Il pourra par la suite s'attaquer au remboursement de la dette publique.

Le Québec est à l'heure des choix

Parti Québécois	Parti libéral	ADQ
<ul style="list-style-type: none"> • Priorité à l'amélioration des services en santé, en éducation et au soutien aux familles. • Approche responsable et réaliste en matière de réduction du fardeau fiscal et de la dette. 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité à des réductions d'impôts à un niveau qui replongera le Québec dans les déficits. • Sous-investissement en éducation et gel des dépenses dans les autres missions de l'État, notamment l'aide à la famille et la protection de l'environnement . 	<ul style="list-style-type: none"> • Démantèlement de l'État et réduction des services publics. • Système de soins de santé à deux vitesses qui accorde des privilèges aux riches.

Les choix du Parti Québécois sont donc clairs : d'abord un réinvestissement en faveur des services publics, ensuite un effort de réduction du fardeau fiscal et de la dette publique. Ce scénario sera modulé en fonction de deux variables : la croissance économique et l'évolution du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et celui du Québec.

Dans le cas de la croissance économique, le Parti Québécois – contrairement à ses adversaires qui font preuve de négligence et d'amateurisme en cette matière – redoublera d'énergie et d'efforts en faveur du développement économique et de la création d'emplois. L'objectif est d'atteindre le plein emploi à l'horizon de 2005. Si la croissance économique est plus forte que prévue, les réductions d'impôt seront plus soutenues et plus rapides, tout comme le remboursement de la dette. Dans tous les cas, un gouvernement du Parti Québécois s'engage formellement à ne pas hausser les impôts ni à replonger le Québec dans les déficits.

Le dossier du déséquilibre fiscal est une variable plus difficile à maîtriser. Néanmoins, l'action d'un gouvernement du Parti Québécois sera animée par des principes clairs. Il défendra avec âpreté les intérêts du Québec et chaque dollar qui sera récupéré du gouvernement fédéral ira dans les services publics, notamment en santé, en éducation et dans le soutien aux familles.

25 actions pour rester forts

1.
Semaine de travail de 4 jours pour les parents

2.
Troisième semaine de congés annuels payés

3.
Garderies : plus de places, plus d'heures et plus de flexibilité

4.
Congés parentaux pour les travailleurs autonomes

5.
Réductions d'impôt en faveur des familles

6.
Une politique intégrée de l' « après-école »

7.
Santé : application intégrale du plan « Pour faire les bons choix »

8.
300 groupes de médecine de famille sur tout le territoire

9.
Plan d'action pour lutter contre la pauvreté infantile

10.
Politique de soutien des aidants naturels

11.
Loi-cadre sur la conciliation famille-travail

12.
Politique nationale de la population

13.
Décentralisation à la carte pour les régions

14.
Maintien du déficit zéro

15.
Les plus grands chantiers hydro-électriques de l'histoire du Québec

16.
Amélioration des soins à domicile et services d'hébergement pour les personnes âgées

17.
Stratégie de plein emploi et priorité à l'emploi de qualité

18.
Modernisation de l'administration publique

19.
Mesures pour attirer les jeunes diplômés en région

20.
Des écoles plus saines et plus sécuritaires

21.
Application intégrale de la politique nationale de l'eau

22.
Jeunes : plus de séjours de coopération, de travail et d'études à l'étranger

23.
Deux heures de plus par semaine à l'école primaire

24.
Plus d'éducation physique au secondaire

25.
Démarche méthodique et rigoureuse pour préparer le Québec à la souveraineté

Pour construire l'avenir sur du solide

Le Québec a déjà parcouru une grande distance sur la route du progrès. Le Parti Québécois propose d'aller encore plus loin. Un Québec meilleur est à portée de main et il n'en tient qu'à nous de le réaliser.

Les défis que propose le Parti Québécois sont ambitieux, mais ils prennent appui sur du solide. En effet, la forte croissance économique que connaît le Québec et la feuille de route du gouvernement en matière de création d'emplois et de progrès social pavent la voie à l'atteinte de nouveaux objectifs.

Le Parti Québécois entend continuer à consolider la réussite économique du Québec et, ce faisant, lui donner encore plus les moyens d'enrichir la qualité de vie de toutes et de tous.

Des objectifs clairs

Le Parti Québécois se fixe quatre grands objectifs pour la fin de la décennie : un taux de chômage à 5 %, un fardeau fiscal allégé pour les familles, des services publics de meilleure qualité et un État modernisé. Le tout en maintenant l'équilibre budgétaire, ce qui permettra de réduire le poids de la dette publique à environ 25 % du PIB. Il conviendra ensuite d'accentuer les efforts de remboursement de la dette de façon à ce qu'elle ait fléchi considérablement lorsque les enfants qui naissent aujourd'hui auront atteint l'âge de 25 ans.

D'ici 2005, le Parti Québécois donnera un vigoureux coup de barre pour améliorer les services publics et en garantir l'accès à tous. Parallèlement, il transformera l'administration publique afin de rendre le gouvernement plus efficace et plus près de gens tout en simplifiant le fonctionnement de l'État. Ces deux objectifs sont un passage obligé pour ensuite doter le Québec d'une fiscalité plus compétitive et pour s'attaquer au remboursement de la dette.

On construit sur du solide

Les bonnes actions	Des résultats probants	De nouveaux défis
<ul style="list-style-type: none"> Politique de développement économique et de création d'emplois fondée sur la concertation. Vigoureuse stratégie de diversification économique. Stimulation des investissements dans les secteurs d'activité les plus prometteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Plus d'un demi-million d'emplois ont été créés et le taux de chômage est passé de 14 % à 8,6 %. Depuis 5 ans, le Québec surpasse tous les pays du G7 pour la croissance du PIB. Le Québec s'affirme dans des secteurs de pointe comme l'hydroélectricité, les technologies de l'information, la pharmaceutique, l'aérospatiale et les biotechnologies. 	<ul style="list-style-type: none"> Le plein emploi à l'horizon de 2005. Développement d'emplois de qualité assortis de protections sociales adéquates. Développement d'un cinquième créneau d'excellence : les biotechnologies. Assurer la relève scientifique.
<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'œuvre de reconnaissance des nations autochtones entreprise par René Lévesque. 	<ul style="list-style-type: none"> La Paix des Braves permet de tourner la page sur des décennies de conflits coûteux et déchirants. L'entente avec les Inuits consolide une relation de confiance. Relance des grands chantiers de la baie James et mise en valeur du potentiel hydroélectrique du Nord-du-Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des partenariats similaires avec toutes les autres nations autochtones du Québec.
<ul style="list-style-type: none"> Assainissement des finances publiques et élimination du monstrueux déficit hérité des libéraux. 	<ul style="list-style-type: none"> L'équilibre budgétaire est maintenu depuis 6 ans et la cote de crédit du Québec est en hausse. Le poids de la dette est en diminution. Le Québec a connu les plus importantes baisses d'impôt de son histoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à niveau des services publics, notamment en santé, en éducation et dans le soutien aux familles. La prévention comme axe majeur de l'action gouvernementale. Allègement du fardeau fiscal des familles.
<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Abolition de la pénalité pour partage du logement. Indexation de la sécurité du revenu. Investissement dans le logement social. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Québec est la société d'Amérique du Nord où la richesse est la mieux répartie. Depuis 1996, près de 275 000 personnes ont quitté l'aide sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Québec dans le peloton de tête des pays affichant les plus bas taux de pauvreté. Niveau de revenu suffisant pour toutes les familles afin de subvenir aux besoins de base et de permettre aux enfants de s'épanouir en santé et dans les meilleures conditions possibles.

UNE ÉCONOMIE FORTE

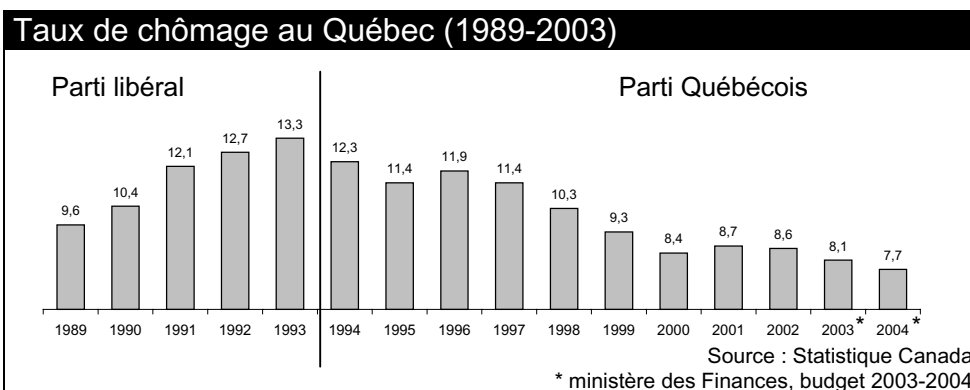
Le Québec doit continuer à consolider sa réussite économique. Ce faisant, il se donnera encore plus les moyens d'enrichir la qualité de vie de toutes et de tous.

Personne ne peut nier que le Québec vit actuellement une prospérité sans précédent. Depuis huit ans, il ne cesse de surprendre par le dynamisme de son économie et par ses succès sur les marchés étrangers. La performance de ses entreprises est remarquable, notamment dans les industries du savoir où il s'impose comme un joueur important à l'échelle mondiale.

Des résultats probants

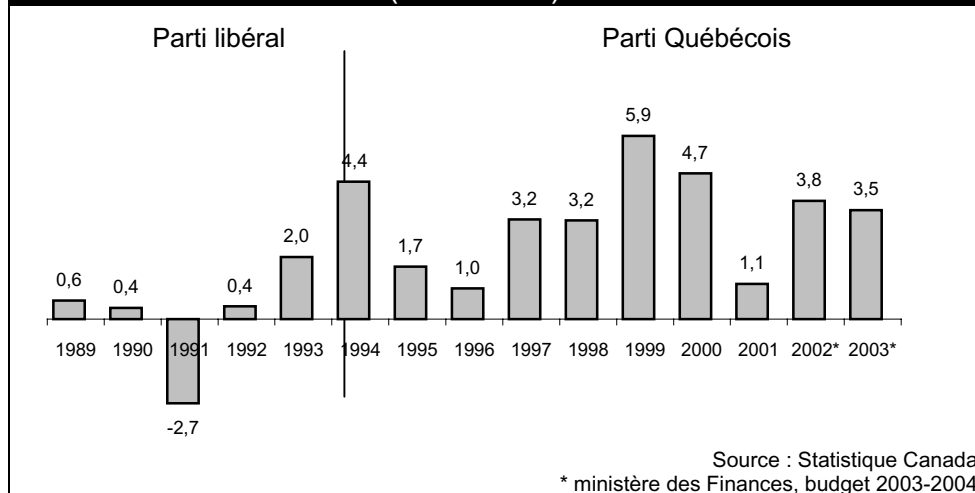
La politique de développement économique et de création d'emplois du Parti Québécois donne des résultats remarquables. Elle a permis à l'économie québécoise de se transformer profondément et de se diversifier. Le Québec est passé du statut de fournisseur de matières premières à celui de grand producteur de technologie et de savoir dans des secteurs de pointe comme l'hydroélectricité, la biopharmaceutique, l'aérospatiale et les technologies de l'information.

Alors que le taux de chômage atteignait un sommet de 13,3 % à la fin du régime libéral en 1993, il se situe maintenant à 8,6 %, l'un de ses plus bas niveaux depuis 25 ans. Il s'est créé plus d'un demi-million d'emplois depuis le retour au pouvoir du Parti Québécois, de sorte que le Québec est en voie de combler l'écart historique qui le sépare de l'Ontario et le reste du Canada.



Malgré l'augmentation de la population active résultant de la forte création d'emplois, le taux de chômage a chuté à l'un de ses plus bas niveaux depuis 25 ans.

Variation annuelle du PIB (1989-2003)



Depuis cinq ans, le Québec surpasse tous les pays du G7 pour la croissance de son PIB et les économistes prévoient qu'il en sera de même en 2003.

Pour aller encore plus loin

Le Québec doit continuer à consolider sa réussite économique. Ce faisant, il se donnera encore plus les moyens d'enrichir la qualité de vie de toutes et de tous. Le gouvernement du Parti Québécois s'est fixé l'objectif d'atteindre le plein emploi en ramenant le taux de chômage à 7,5 % à l'horizon de 2005 et à 5 % au tournant de la décennie. Afin d'y arriver, il déploiera une vigoureuse stratégie de développement économique axée sur quatre grands volets : l'exportation, l'énergie, la haute technologie et la main-d'œuvre.

- Croissance des exportations

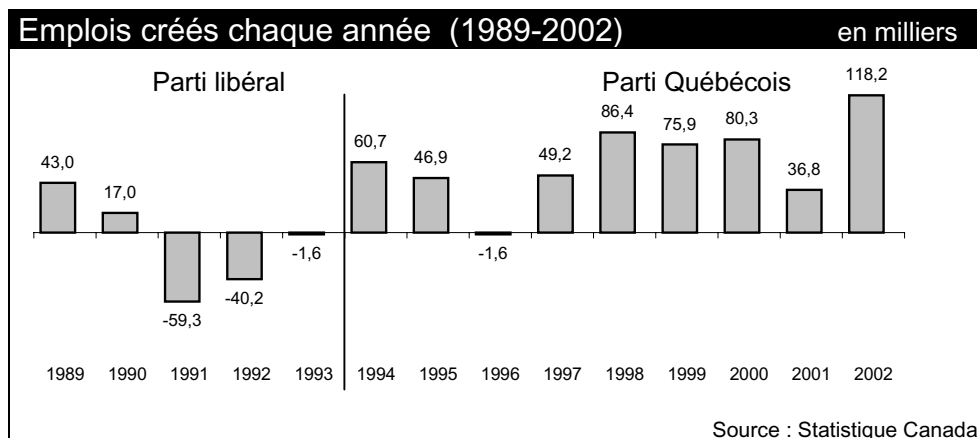
Une politique globale de l'exportation favorisera la conquête de nouveaux marchés, la productivité des entreprises, la commercialisation des produits québécois sur les marchés étrangers et la diversification des marchés d'exportation.

- Développement énergétique

Le potentiel hydroélectrique, éolien et gazier du Québec est un atout considérable pour la création d'emplois et le développement durable. Un gouvernement du Parti Québécois mettra en marche, dans le cadre de la Paix des Braves et de l'entente avec les Inuits, les plus importants chantiers depuis l'aménagement de la baie James.

Il conclura dans le meilleur intérêt du Québec et dans le respect des communautés visées, des ententes qui permettront la mise en valeur de l'ensemble des ressources énergétiques du Nord québécois. Il soutiendra et accélérera l'exploitation de l'énergie éolienne et gazière, notamment dans l'Est du Québec.

La crédibilité du gouvernement du Parti Québécois n'est plus à démontrer en matière de développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Il détient la compétence, le sens des responsabilités et la vision nécessaires pour permettre au Québec de profiter pleinement de cette richesse qui stimule son développement économique et assure la sécurité énergétique des Québécoises et des Québécois.



Plus d'un demi-million d'emplois ont été créés depuis le retour au pouvoir du Parti Québécois.

Projets de production hydroélectrique d'Hydro-Québec

Titre du projet	Puissance (MW)	Investissements (millions)	Emplois (personnes-année)	Mise en service
Projets en construction				
Sainte-Marguerite-3	882	2 000	5024	2003
Outardes-3	250	115	N/D	2004
Mercier	60	62,5	N/D	2005
Toulnustouc	526	800	2170	2005
Grand-Mère	220	450	1500	2006
Eastmain-1	480	2 000	10 500 (incluant Eastmain-1A/Rupert)	2007
Projets en cours d'évaluation				
Rapide des Cœurs et Chute Allard	150	600	N/D	2009
Péribonka	450	1 100	1 400	2009
Eastmain-1A/Rupert	770	2 000	Voir Eastmain-1	2007-2010
Nunavik : rivières Caniapiscou, George, À la Baleine, Aux Feuilles et Nastapoka	Potentiel de 7 000	18 000	50 000	À partir de 2015

- *Développement technologique*

La performance de l'économie québécoise est intimement liée à ses succès dans le secteur de la haute technologie. C'est pourquoi l'action d'un nouveau gouvernement du Parti Québécois continuera de soutenir vigoureusement les industries de pointe, notamment l'hydroélectricité, les technologies de l'information, la pharmaceutique, l'aérospatiale et les biotechnologies.

- *Formation de la main-d'œuvre*

L'entrée du Québec dans l'économie du savoir crée un grand besoin de main-d'œuvre qualifiée. Un gouvernement du Parti Québécois accentuera l'effort en vue de répondre aux exigences constamment en évolution du marché du travail. De nouveaux réinvestissements dans les collèges et les universités seront en conséquence parmi les premières priorités. La formation technique, un fleuron de notre système d'enseignement, continuera de recevoir un soutien décisif de la part du gouvernement.

À cet égard, le Québec fait face à un défi particulier. Le capital humain étant sans conteste le grand enjeu stratégique du 21^e siècle, la relève scientifique est une question cruciale, voire vitale pour l'avenir du Québec.

Alors que le Québec a fait du secteur de la haute technologie un créneau stratégique de développement économique et qu'il investit massivement dans les infrastructures de recherche, les jeunes démontrent un intérêt encore trop limité pour les carrières scientifiques et technologiques. Il faut déployer des efforts concertés de promotion, de vulgarisation et de valorisation des sciences et de la recherche scientifique. Un gouvernement du Parti Québécois mobilisera l'ensemble des intervenants concernés et consacrera les ressources nécessaires à cette fin. L'objectif est d'augmenter le nombre de diplômés de premier cycle en sciences naturelles et appliquées de manière à atteindre la moyenne de l'OCDE.

Des emplois de qualité

La gestion de la main-d'œuvre constitue un défi majeur pour les entreprises qui doivent composer avec un marché du travail en pleine transformation. Le développement technologique et les changements démographiques exercent une pression croissante sur les individus, qui vivent dans un milieu de travail de plus en plus éclaté, et sur les employeurs, qui sont confrontés à des transformations dans l'organisation, les conditions et les relations de travail.

Dans ce contexte de complexité croissante, il importe de maintenir et de créer des emplois de qualité. La stratégie de plein emploi que le Parti Québécois propose inclura une politique nationale du travail prévoyant entre autres choses :

La stratégie de plein emploi que le Parti Québécois propose s'inscrit dans une perspective de qualité de vie. Elle vise la création d'emplois de qualité et offrant des protections sociales adéquates.

- des mesures de protection sociale pour les travailleuses et les travailleurs occupant un emploi atypique;
- des services et des outils pour soutenir les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines;
- des formules de retraite progressive et de rétention de la main-d'œuvre pour permettre un meilleur transfert de connaissances et d'expertise entre les générations;
- des formules novatrices de formation continue des travailleuses et des travailleurs;
- une fiscalité allégée pour permettre aux entreprises de maintenir et de créer des emplois de qualité.

En somme, un nouveau contrat social doit être conclu dans le monde du travail avec comme clauses principales le maintien et le développement d'emplois de qualité et de protections sociales adéquates. En contrepartie, les entreprises, notamment les PME, bénéficieront d'une fiscalité allégée et d'un soutien dans la gestion des ressources humaines.

Une économie forte

Objectif : le plein emploi

- Taux de chômage de 7,5 % en 2005
- Repousser les limites du plein emploi en ramenant le taux à 5 % en 2010

Une stratégie gagnante

- Politique globale de l'exportation
- Les plus importants chantiers énergétiques depuis la baie James
- Soutien aux secteurs de pointe : hydroélectricité, technologie de l'information, pharmaceutique, aérospatiale et biotechnologies

Un contrat social pour des emplois de qualité

- Développement d'emplois de qualité et de protections sociales adéquates
- Fiscalité allégée pour les entreprises et soutien dans la gestion des ressources humaines

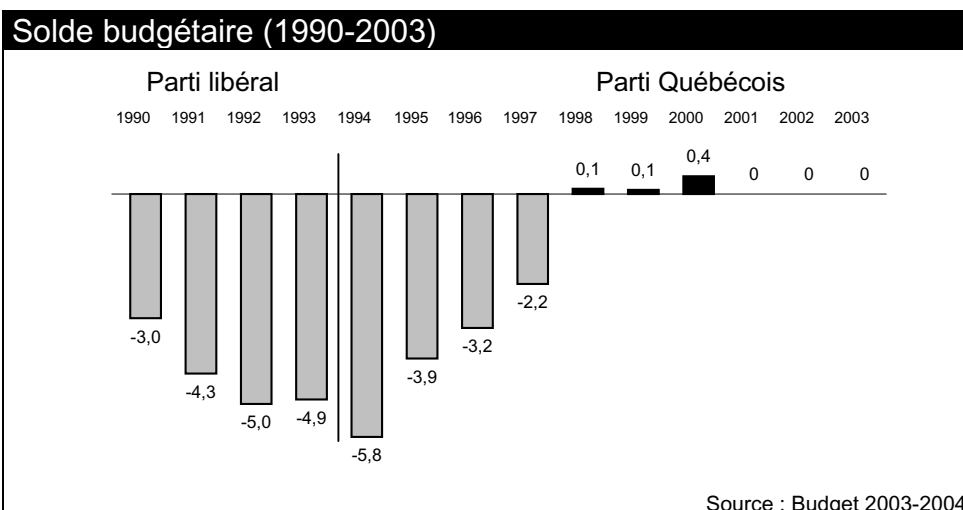
UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUITABLE

L'équilibre budgétaire maintenu depuis 1998 constitue un acquis que le Parti Québécois entend absolument préserver.

La rigueur budgétaire maintenue par le gouvernement du Parti Québécois a permis de rétablir la crédibilité du Québec auprès des agences de cotation. Doit-on rappeler que lors du dernier mandat du PLQ, le Québec a connu six décotes consécutives!

L'équilibre budgétaire maintenu depuis 1998 constitue un acquis que le Parti Québécois entend absolument préserver. Voilà pourquoi il a fait adopter une loi sur l'équilibre budgétaire qui protège le Québec contre un retour au déficit.

Cependant, maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire dans le contexte actuel relève du tour de force. Les dépenses dans certains secteurs, comme la santé, croissent plus vite que les revenus du gouvernement, une situation aggravée par le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces.



Alors que le gouvernement libéral a accumulé déficit sur déficit, le Parti Québécois vient de présenter un budget équilibré pour une sixième année consécutive.

Des facteurs à considérer

La tentation serait grande de négliger la qualité des services publics au moment où les contribuables du Québec espèrent légitimement connaître un allègement de leur fardeau fiscal. À cela

s'ajoute la dette du Québec qui s'élève à plus de 100 milliards de dollars. À cet égard, un retour au déficit serait non seulement néfaste pour l'économie québécoise, mais également inéquitable envers les générations à venir.

D'autres éléments s'ajoutent à ce portrait complexe. L'élimination du déficit de six milliards de dollars laissé par le PLQ a exigé des sacrifices. Des investissements publics ont dû être différés, notamment en matière d'infrastructures. Un certain rattrapage s'impose à ce chapitre.

La prévention doit donc guider l'action gouvernementale. Comme tout investissement, elle entraîne des coûts immédiats, mais elle génère par contre des économies substantielles à long terme. Par exemple, la prévention de la sédentarité chez les jeunes engendre des économies notables dans tout le réseau de la santé.

Une dernière considération relève plus directement de nos choix de société. Nos enfants ne doivent pas porter le fardeau de nos choix budgétaires et politiques. Nous devons au contraire leur laisser en héritage un environnement de qualité, une éducation de grande valeur et la possibilité de vivre une vie de famille pleine, entière et épanouissante.

Priorité aux services publics

L'amélioration des services publics sera la grande priorité du gouvernement du Parti Québécois dans la première partie d'un nouveau mandat.

Voilà pourquoi le Parti Québécois n'a pas choisi la voie de la facilité dans la gestion des finances publiques. Il n'est pas question de compromettre l'avenir de nos enfants en négligeant les « dépenses d'avenir » que constituent l'éducation, le soutien aux familles et la protection de l'environnement.

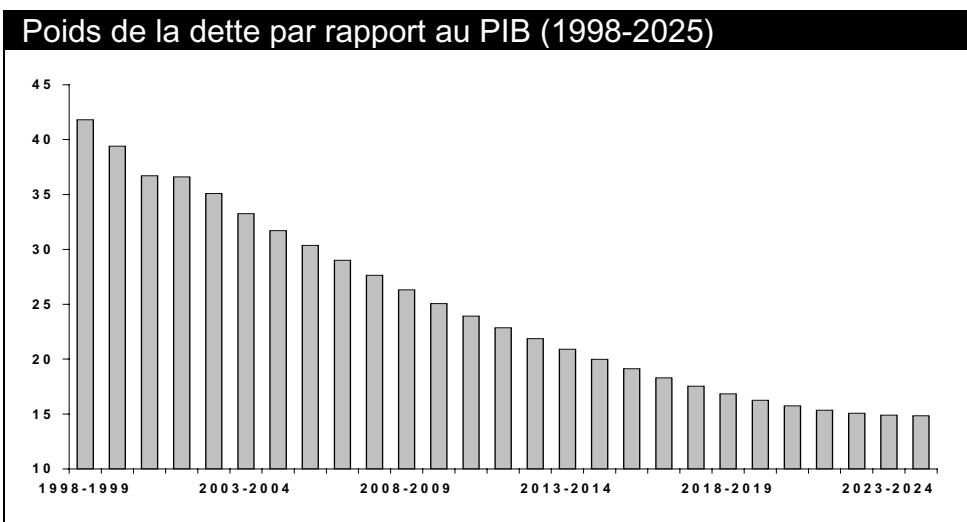
Dans la première partie d'un nouveau mandat, un gouvernement du Parti Québécois donnera donc la priorité à l'amélioration des services publics, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du soutien aux familles.

Durant la seconde partie du mandat, un gouvernement du Parti Québécois réduira les impôts des contribuables, principalement au bénéfice des familles, en fonction de la croissance économique.

Quant à la dette publique, la croissance économique et les faibles taux d'intérêt font en sorte que son poids diminue au fil des ans. En 1998, elle représentait près de 45 % du PIB du Québec. À l'horizon

de 2005, cette proportion sera d'environ 33 %. En maintenant l'équilibre budgétaire, il sera possible de ramener cette proportion à moins de 25 % au tournant de la décennie.

Le défi des finances publiques est difficile. Le Parti Québécois y répond de façon responsable en proposant aux Québécoises et aux Québécoises de poursuivre leur quête vers le progrès sans se soustraire à leurs obligations envers les générations futures.



En maintenant l'équilibre budgétaire, le poids de la dette par rapport au PIB, qui était de 44 % en 1998, aura fondu à 25 % en 2010 et à moins de 15 % en 2025.

Finances publiques : responsabilité et équité

Une règle absolue : le déficit zéro

Les services d'abord

- Priorité à l'amélioration des services publics, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du soutien aux familles
- La prévention comme axe majeur de l'action gouvernementale
- Des investissements nécessaires dans les infrastructures routières et urbaines

Une fiscalité en faveur des familles

- En deuxième partie de mandat, des réductions d'impôts pour les familles

Une saine gestion de la dette publique

- Effort pour diminuer davantage la dette
- En maintenant l'équilibre budgétaire, le poids de la dette sera ramené à 25 % au tournant de la décennie et à moins de 15 % en 2025

UN GOUVERNEMENT MODERNE

L'administration
publique sera
transformée afin de
rapprocher l'État
des gens et de le
rendre plus
efficace.

Les relations entre les citoyens et l'État se transforment et le Québec n'y échappe pas. Les Québécoises et les Québécois veulent un État plus efficace, qui offre des services de meilleure qualité et accessibles rapidement. Ils souhaitent également que leur voix soit davantage entendue et que les choix collectifs reflètent mieux leurs préférences.

Le gouvernement du Parti Québécois a déjà amorcé cette importante transformation par la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique, qui affirme la primauté de la qualité des services offerts aux citoyennes et citoyens. Au cours d'un prochain mandat, il ira encore plus loin en allégeant et en simplifiant davantage les structures gouvernementales tout en préservant la qualité des services offerts aux citoyennes et aux citoyens. Il modernisera aussi les institutions démocratiques afin qu'elles reflètent la diversité des valeurs et des aspirations dans la société.

Quatre idées-forces

Le Parti Québécois offre à la population un gouvernement moderne. Pas un gouvernement qui fait tout, mais un gouvernement qui fait ce qu'il a à faire. Un gouvernement au service de toutes et de tous, et non à la remorque des groupes d'intérêts ou des mieux nantis. Un gouvernement moderne qui s'appuie sur des principes de gestion bien adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

L'action d'un gouvernement du Parti Québécois s'articulera autour de principes d'action cohérents et de quatre idées-forces : prévention, partenariat, proximité et performance.

- *Prévention*

Les mesures adoptées par les gouvernements dans le passé ont trop souvent consisté à réagir aux problèmes plutôt qu'à les prévenir. Les coûts associés à une pareille approche sont élevés. Dans le contexte actuel, ils sont devenus prohibitifs.

Le principe de prévention sera donc à la base de nombreuses actions en santé, notamment en ce qui a trait à l'activité physique chez les jeunes. Il sera aussi un axe majeur des politiques de lutte

contre la pauvreté, l'échec scolaire, la criminalité, la violence à l'école et dans les familles. Il s'étendra également à l'entretien des infrastructures et à la protection de l'environnement.

- *Partenariat*

Un gouvernement du Parti Québécois misera sur le dialogue et le partenariat avec tous ceux qui, dans leurs milieux respectifs, œuvrent au bien-être de la population. Il interpellera le sens des responsabilités de toutes et de tous. Une plus grande place sera laissée aux partenaires – élus locaux, membres des conseils d'établissement des écoles, chefs d'entreprises, syndicats, etc. – dans la construction du Québec de demain.

Cette approche est celle d'un nouveau contrat social entre le gouvernement et ses partenaires. Elle s'appuie sur la vision d'un Québec qui donne à toutes et à tous plus de liberté tout en faisant appel à leur sens des responsabilités.

En contrepartie d'un fardeau fiscal allégé, les entreprises seront appelées à créer et à maintenir des emplois de qualité. Les régions disposeront de plus d'autonomie et devront gérer de nouvelles ressources pour assumer leur développement. Les villes, dorénavant mieux outillées, devront s'engager à devenir plus compétitives et à offrir un milieu de vie de qualité. Les groupes communautaires, les régies régionales et les commissions scolaires joueront un plus grand rôle dans la société, ce qui implique une gestion plus rigoureuse. Les parents, à travers les conseils d'établissement, deviendront responsables de faire des écoles des milieux d'excellence. Les citoyennes et les citoyens, forts de services publics plus flexibles, devront en faire un usage raisonnable et accorder une plus grande place à la prévention dans leur quotidien.

L'allègement de la fiscalité pour les personnes et les entreprises, la signature de contrats de villes et la conclusion d'ententes sur les redevances avec les régions traduiront concrètement cette approche moderne de la gouvernance que le Parti Québécois offre à la population.

- *Proximité*

La culture du « citoyen d'abord » animera la prestation des services publics. L'accès aux services doit être plus simple et plus rapide.

Des services publics de qualité doivent être accessibles à toutes et à tous sur tout le territoire, notamment grâce à la décentralisation amorcée dans la foulée du Rendez-vous national des régions.

- *Performance*

Les services seront offerts aux citoyens au meilleur coût possible. Le développement des technologies et la mise en place de nouveaux modes d'organisation seront mis à profit pour que les contribuables du Québec en aient véritablement pour leur argent.

Une certaine transformation de l'État est nécessaire pour traduire ces quatre idées-forces encore plus directement dans la pratique et offrir à la population du Québec un gouvernement encore plus efficace et plus près des gens.

Un plan d'action pour les citoyens

Un plan d'action sera déployé en vue d'alléger et de simplifier les structures gouvernementales tout en préservant la qualité des services offerts aux citoyennes et aux citoyens.

En gagnant la bataille du déficit zéro, le gouvernement du Parti Québécois a clairement montré qu'il savait mobiliser la société québécoise autour de grands objectifs. La transformation de l'État qu'il propose aujourd'hui repose sur la même approche. Un plan d'action basé sur le pragmatisme et le consensus sera adopté afin de mieux centrer l'administration sur ses missions essentielles, de décloisonner et simplifier la gestion gouvernementale et de placer le pouvoir le plus près possible de la population. Cette opération, qui aura cours tout au long de la décennie, débouchera sur un État plus léger, plus flexible, plus décentralisé et répondant plus efficacement aux besoins de la population.

Avec le développement de nouvelles technologies et le départ imminent à la retraite de plus de 40 % des fonctionnaires, plusieurs objectifs pourront être atteints. Une plus grande place sera faite aux jeunes et aux nouvelles compétences. La transparence, l'imputabilité et la reddition de comptes seront renforcées. Le fonctionnement de l'État et l'accès aux services publics seront simplifiés.

Afin d'atteindre ces objectifs, un gouvernement du Parti Québécois déposera, dès la reprise des travaux parlementaires, un projet de loi prévoyant notamment :

- la fusion d'organismes gouvernementaux et de ministères;

- l'obligation de ne combler qu'une proportion déterminée de postes qui se libéreront dans les ministères et les organismes d'ici 2010;
- l'affectation en région d'une partie des nouveaux employés de l'État après consultation des instances appropriées.

Cette transformation de l'État s'inspire de trois principes clairs : l'amélioration des services, la prise en compte des besoins spécifiques des régions et le maintien d'une fonction publique compétente et indépendante du pouvoir politique.

Une démarche rigoureuse

Une telle réorganisation présente bien sûr des défis de taille. Les choix seront parfois difficiles et les arbitrages, délicats. Divers scénarios de regroupement des activités gouvernementales devront donc être examinés avant d'aller de l'avant. La fermeté, mais aussi le doigté et la souplesse seront de mise. Il va de soi que la confrontation n'est pas un gage de succès dans une opération d'une telle envergure.

Un gouvernement du Parti Québécois réduira de façon substantielle les délais dans lesquels l'administration publique doit répondre aux citoyennes et aux citoyens. De même, les services offerts aux citoyennes et citoyens seront davantage intégrés. À cet égard, les possibilités qu'offre le réseau Internet seront exploitées à fond. Le plan de déploiement des services gouvernementaux en ligne sera complété d'ici 2005. Les citoyennes et les citoyens pourront ainsi accéder à l'ensemble des renseignements et des services gouvernementaux en tout temps, en tout lieu et de manière simple et conviviale.

Des institutions démocratiques modernes

Un gouvernement du Parti Québécois accordera une grande importance à la réforme de nos institutions démocratiques déjà amorcée. Dans la foulée des États généraux qui viennent de se terminer, il proposera que soit confié à une commission formée d'experts et des citoyens engagés le mandat de procéder à :

- l'élaboration d'une constitution québécoise;
- l'adoption d'un nouveau mode de scrutin de type proportionnel;

Un gouvernement du Parti Québécois réduira de façon substantielle les délais dans lesquels l'administration publique doit répondre aux citoyennes et aux citoyens.

- l'introduction dans la législation du principe des élections à date fixe;
- l'octroi aux citoyens et citoyennes du droit d'initiative référendaire;
- la définition d'un système politique répondant aux besoins du Québec du 21^e siècle tant sur le plan démocratique que sur celui de l'efficacité gouvernementale.

Un gouvernement du Parti Québécois donnera également suite aux autres recommandations du comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, notamment celles portant sur :

- une meilleure éducation à la responsabilité citoyenne;
- une représentation politique plus grande pour les femmes;
- un poids politique adéquat pour les populations des régions éloignées des grands centres urbains;
- une participation citoyenne plus forte aux processus politiques démocratiques.

Quant au processus électoral, un gouvernement du Parti Québécois proposera de le rendre plus transparent et équitable par :

- un renforcement de la Loi sur le financement des partis politiques;
- l'établissement d'une carte d'électeur;
- l'instauration de bulletins de vote avec photos des candidats et sigle des partis.

Un gouvernement efficace et près des gens

Un plan d'action pour moderniser l'État

- Un État plus léger, des structures simplifiées.
- Fusions d'organismes gouvernementaux et de ministères.

Des ressources mieux employées et mieux déployées en région

- Réduction par attrition de la taille de la fonction publique
- Affectation d'une partie des nouveaux employés de l'État en région

Une modernisation de nos institutions politiques

- L'élaboration d'une véritable constitution québécoise
- L'adoption d'un nouveau mode de scrutin de type proportionnel
- Des élections législatives à date fixe
- Le droit d'initiative populaire

UNE CHANCE ÉGALE POUR TOUS

Un gouvernement du Parti Québécois garantira, pour toutes les familles, un niveau de revenu suffisant pour subvenir aux besoins de base et pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir en santé.

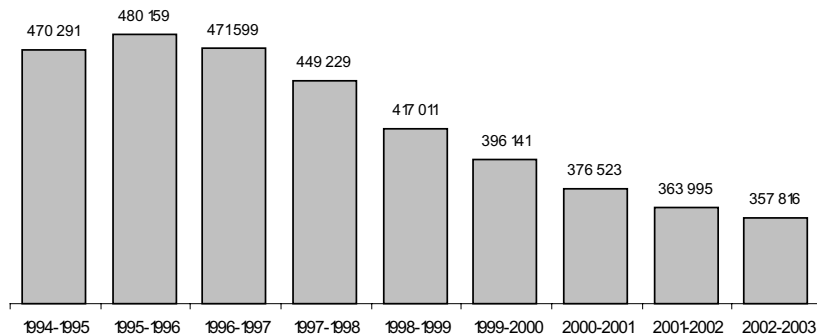
La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale nous conduit vers un Québec meilleur où personne ne sera laissé pour compte. Un Québec où chacun pourra vivre dans la dignité et participer au progrès collectif. Un Québec qui offrira à tous ses enfants un bon départ dans la vie.

Le gouvernement du Parti Québécois s'est engagé à mener le Québec dans le peloton de tête des pays affichant les plus bas taux de pauvreté. Dans un prochain mandat, il ira plus loin en visant, pour toutes les familles, un niveau de revenu suffisant pour subvenir aux besoins de base et pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir en santé.

Il s'agit d'un défi ambitieux, mais il est à la hauteur des capacités du Québec et des valeurs de solidarité qui l'animent. La prospérité sans précédent que nous connaissons nous impose ce devoir humain incontournable.

Recul de la pauvreté (1994-2003)

Nombre de ménages prestataires de l'aide sociale



Source : ministère de la Solidarité sociale

Depuis 1994, le nombre de ménages prestataires de l'aide sociale a diminué de 24 %. En Amérique, c'est au Québec que les inégalités sociales sont les plus faibles et ont le moins progressé en 10 ans. Voilà une grande réalisation sociale-démocrate qu'il faut souligner!

Un gouvernement
du Parti Québécois
donnera suite à la
Loi visant à lutter
contre la pauvreté et
l'exclusion sociale
en appliquant
intégralement le
plan d'action qui
l'accompagne.

Poursuivre le travail

L'un des plus grands succès du Québec est d'avoir mis en œuvre des mesures efficaces pour combattre la pauvreté. En travaillant étroitement avec tous les groupes qui ont à cœur le sort des plus démunis, le gouvernement du Parti Québécois a confirmé sa ferme volonté de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité durable. Cette vision d'ensemble cohérente et rigoureuse s'est concrétisée dans la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Un gouvernement du Parti Québécois donnera suite à cette loi exemplaire, unique en Amérique du Nord, en appliquant intégralement le plan d'action qui l'accompagne. Ainsi, le gouvernement sera en mesure d'atteindre les objectifs suivants : assurer un revenu décent à ceux qui ne peuvent travailler, donner un coup de pouce aux travailleurs à faible revenu, favoriser la réinsertion sur le marché du travail.

- *Un coup de main à ceux qui ne peuvent travailler*

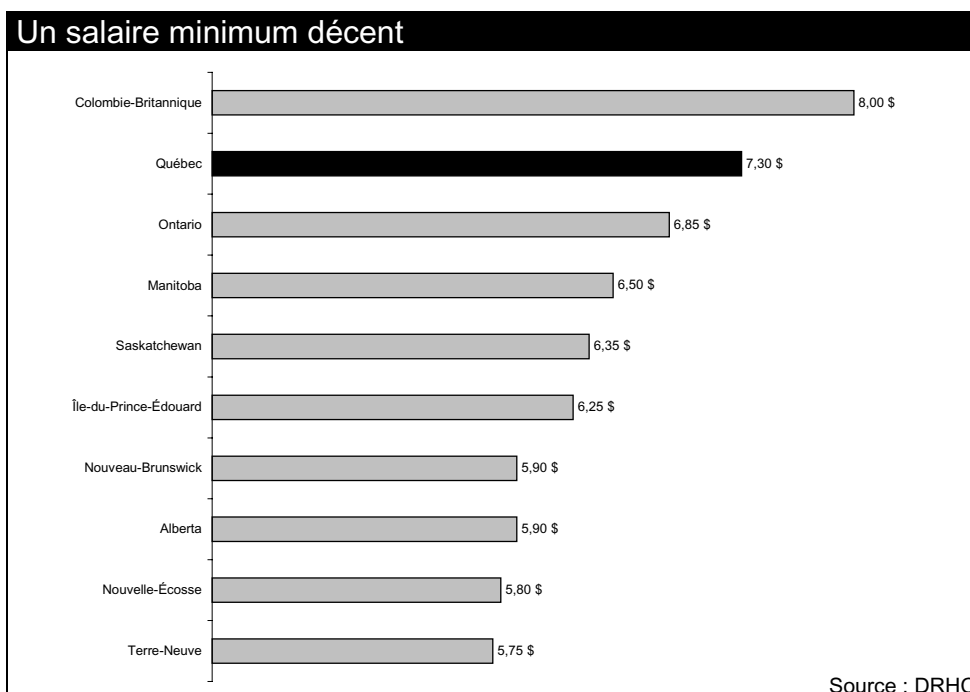
Conformément aux mesures prévues dans la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, un gouvernement du Parti Québécois fixera un revenu de solidarité, c'est-à-dire un seuil en deçà duquel une personne n'a pas les revenus suffisants pour subvenir à ses besoins de base.

- *Un coup de pouce aux travailleurs à faible revenu*

Le fait de travailler n'assure pas toujours un revenu suffisant pour échapper à la pauvreté. En effet, une grande partie des personnes qui vivent dans la pauvreté travaillent, mais en raison de la précarité de leur emploi ou de leur niveau de scolarité, plusieurs n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Dans la foulée de la stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Parti Québécois s'engage à :

- éliminer les écarts de traitement entre les personnes effectuant un travail semblable pour un même employeur de façon à ce que tous bénéficient des mêmes conditions de travail et des mêmes avantages sociaux en fonction du temps travaillé;
- ajuster annuellement le niveau du salaire minimum de façon à maintenir le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs à faible revenu;

- améliorer les programmes de formation à temps partiel pour les travailleuses et les travailleurs à statut précaire de façon à leur permettre de hausser leur niveau de compétences et d'améliorer leur situation.



Le salaire horaire minimum est passé à 7,30 \$ en février dernier. L'économie du Québec étant à son meilleur et certains secteurs manquant de main-d'œuvre, le Parti Québécois a ainsi voulu améliorer le pouvoir d'achat des 217 000 travailleurs rémunérés au salaire minimum afin qu'ils puissent eux aussi bénéficier de l'enrichissement collectif.

- *Des mesures pour faciliter la réinsertion sur le marché du travail*

Un gouvernement du Parti Québécois facilitera la réinsertion sur le marché du travail des personnes démunies. La modification récente de la Loi sur les normes de travail va dans ce sens. D'autres changements faciliteront le retour au travail :

- Les prestataires de l'aide sociale qui travaillent pourront conserver 25 % des revenus dépassant les exemptions actuellement permises;
- Ceux qui retournent sur le marché du travail pourront recevoir pendant un an les services dentaires et pharmaceutiques

auxquels ils avaient droit en tant que prestataires de l'aide sociale.

La formation est la clé d'accès au marché du travail. C'est pourquoi des efforts plus soutenus devront être faits pour enrichir les parcours formation-emploi offerts aux jeunes.

À cet égard, le programme Solidarité-jeunesse, offert aux 18-21 ans qui font une première demande à l'assistance-emploi, a fait recette : 87 % des participants se retrouvent soit aux études, soit sur le marché du travail. Un gouvernement du Parti Québécois tablera sur ce succès en élargissant ce programme à tous les 18-24 ans qui présentent une demande d'assistance-emploi. Ceux-ci devront participer à un forfait d'activités personnalisées et établir un plan d'action vers un retour à l'emploi ou aux études. Le Québec montrera ainsi qu'il a autre chose à offrir aux jeunes que l'assistance-emploi.

Pour un bon départ dans la vie

Un gouvernement du Parti Québécois améliorera les programmes de prévention visant à permettre aux enfants issus de familles à faibles revenus de se développer et de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

Malgré la lutte contre le déficit, le gouvernement du Parti Québécois a adopté un nombre impressionnant de mesures en matière de politique familiale : perception automatique des pensions alimentaires, allocations familiales plus généreuses pour les familles moins fortunées, abolition de la pénalité pour partage du logement pour les prestataires de l'aide sociale, investissements massifs dans le logement social et mise sur pied du réseau des centres de la petite enfance. Ces mesures témoignent des valeurs d'équité et de solidarité chères au Parti Québécois.

Le Parti Québécois entend maintenant prendre un virage prévention en matière d'aide aux familles. Dans un prochain mandat, il améliorera les programmes de prévention visant à permettre aux enfants issus de familles à faibles revenus de se développer et de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. Un plan d'action sur la pauvreté infantile intitulé « Pour un bon départ dans la vie » sera déposé dans les premiers mois suivant la réélection du Parti Québécois. Son ampleur, les ressources qui y seront allouées et l'attention que le gouvernement y portera marqueront la société québécoise dans les années à venir.

Ce plan d'action prévoira :

- des services préventifs destinés aux enfants ou aux familles les plus vulnérables;
- des mesures de promotion de la santé s'adressant aux femmes enceintes de milieux défavorisés;
- des mesures de lutte contre la négligence et l'abus envers les enfants;
- un programme de stimulation et d'éveil destiné aux enfants en bas âge;
- un programme de soutien aux jeunes parents.

Il a été établi que chaque dollar investi dans les programmes ou les services préventifs destinés aux enfants de familles plus vulnérables en fait économiser trois dans les trois premières années de vie de l'enfant. À cela s'ajoutent les effets à plus long terme, au premier rang desquels figurent le bonheur et l'épanouissement des enfants.

La force de l'action communautaire et bénévole

Le développement social au Québec ne peut être assuré uniquement par le gouvernement. Le Parti Québécois a toujours reconnu la richesse du milieu communautaire qui compte plus de 50 000 travailleuses et travailleurs et plus d'un million de bénévoles dans des domaines aussi divers que la lutte contre la pauvreté, l'entraide, la santé, l'environnement, la culture, les communications, la justice et la défense des droits. Dans un prochain mandat, il consolidera leur action par un appui leur permettant de remplir leur mission avec plus de régularité et d'autonomie, en plus d'offrir un milieu de travail stimulant à ceux qui œuvrent dans leurs rangs.

Une chance égale pour tous

Un objectif : mener le Québec dans le peloton de tête des pays affichant les plus bas taux de pauvreté

Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- Un revenu décent pour tous
- Un coup de pouce aux travailleurs à faible revenu
- Des mesures pour faciliter la réinsertion au marché du travail
- Un parcours formation-emploi pour les jeunes

Un nouveau défi : en finir avec la pauvreté infantile

Plan d'action « Pour un bon départ dans la vie »

- Services préventifs destinés aux enfants ou aux familles les plus vulnérables
- Promotion de la santé s'adressant aux femmes enceintes de milieux défavorisés
- Lutte contre la négligence et l'abus envers les enfants
- Programme de stimulation et d'éveil destiné aux enfants en bas âge
- Programme de soutien aux jeunes parents

RAJEUNIR LE QUÉBEC

Une politique nationale de la population permettra au Québec non seulement de faire face aux conséquences du vieillissement de la population, mais aussi d'en tirer le meilleur parti possible.

Le défi démographique auquel est confronté le Québec est profond et complexe. Longtemps caractérisé par l'un des taux de natalité les plus élevés d'Occident, le Québec fait maintenant face à un vieillissement rapide de sa population. Les conséquences de ce phénomène sont nombreuses. Le vieillissement de la population engendre une forte pression sur le coût des services de santé. Il crée de sévères pénuries de main-d'œuvre et accentue les problèmes de développement économique des régions périphériques.

Les enjeux démographiques occupent une place croissante dans les débats publics. Ils doivent être abordés dans une large perspective. Un gouvernement du Parti Québécois adoptera une politique nationale de la population pour permettre au Québec non seulement de faire face aux conséquences du vieillissement de la population, mais aussi d'en tirer le meilleur parti possible. Ce plan d'action comprendra quatre volets :

- *Un soutien aux couples qui désirent des enfants*

Il faut lever les obstacles qui empêchent les Québécoises et les Québécois d'avoir les enfants qu'ils désirent. L'incompatibilité entre les exigences du travail et celles de la vie familiale est sans doute une difficulté majeure. Le Parti Québécois attache une importance capitale à cet enjeu. Il fait même de la conciliation famille-travail l'assise de son projet de société. Bien qu'elle vise d'abord à améliorer la qualité de vie des enfants et des parents, il est permis de penser qu'une réorganisation du marché du travail en fonction des besoins des familles aurait un effet positif sur le taux de natalité au Québec.

Plusieurs couples renoncent à avoir plus d'enfants en raison de l'engagement financier que cela représente. Un gouvernement du Parti Québécois offrira d'importantes mesures d'aide financière aux parents :

- diminution progressive du fardeau fiscal des jeunes familles;
- crédit d'impôt pour les frais rattachés aux loisirs et aux activités éducatives des enfants, dont ceux liés à la rentrée scolaire;

- crédit équivalent à deux ans de versements à la Régie des rentes du Québec pour les personnes qui s'occupent de leurs enfants à la maison;
- remboursement partiel des prêts étudiants contractés par de jeunes parents;
- programme d'accès au logement visant particulièrement les jeunes familles.

Enfin, un gouvernement du Parti Québécois soutiendra les parents qui veulent des enfants en valorisant l'adoption et en offrant une aide substantielle au traitement de l'infertilité.

- *L'immigration : une grande richesse*

L'immigration est une source d'enrichissement pour le Québec, qui devra y recourir davantage pour relever le défi de la démographie. Afin d'en maximiser l'impact positif, un gouvernement du Parti Québécois portera le volume d'accueil des immigrants à 50 000 à l'horizon de 2005 et fera en sorte qu'au moins 25 % d'entre eux s'établissent en région. À cette fin, il prendra les mesures suivantes :

- mieux faire valoir le Québec comme terre d'accueil auprès des immigrants potentiels;
- encourager l'immigration en région;
- veiller à une meilleure intégration des immigrants à la société québécoise, notamment par la reconnaissance du droit à l'apprentissage du français.

- *Travailler moins, mais plus longtemps*

Le vieillissement de la population est susceptible de produire une pénurie de main-d'œuvre à brève échéance dans certains secteurs. Il est donc impératif d'assurer la relève et la transmission de l'expertise sur le marché du travail.

Contrairement à ceux qui se limitent à présenter les conséquences négatives du vieillissement de la population, le Parti Québécois juge qu'il faut tourner cette situation à l'avantage du Québec en tirant le meilleur parti possible de l'expertise et de l'expérience de nos aînés. Des formes plus flexibles de participation au marché du travail leur permettraient de s'acquitter de leurs responsabilités d'aidants naturels et de réduire partiellement leurs activités de

travail tout en faisant partie de la main-d'œuvre active le plus longtemps possible.

Un gouvernement du Parti Québécois favorisera la souplesse par des formules comme la semaine de travail de quatre jours, le travail partagé, les horaires flexibles et la retraite progressive. Il prendra les mesures nécessaires pour :

- soutenir financièrement les employeurs afin qu'ils se dotent d'un plan de relève de leur main-d'œuvre;
- permettre aux travailleuses et aux travailleurs plus âgés de travailler moins, mais plus longtemps;
- favoriser le mentorat afin que les jeunes travailleurs profitent de l'expérience de leurs aînés.

Pour rajeunir le Québec

Une politique nationale de la population

- Réorganisation du marché du travail en fonction des besoins des familles
- Mesures fiscales en faveur des jeunes familles
- Enrichir le Québec par l'immigration
- Formules permettant aux travailleuses et aux travailleurs plus âgés de travailler moins, mais plus longtemps

Chapitre 2

Notre choix : La qualité de vie

Un Québec meilleur, c'est d'intéressantes perspectives d'emploi et un dynamisme économique et social porteur d'avenir. Mais c'est surtout une meilleure qualité de vie pour toutes les Québécoises et tous les Québécois.

La qualité de vie passe par une médecine plus humaine, une école stimulante, une vie de famille enrichissante et une culture vibrante. Elle passe également par des milieux procurant sécurité et bien-être à celles et ceux qui y vivent.

Cette qualité de vie sera le grand objectif d'un gouvernement du Parti Québécois. Pour y parvenir, il faut donner au Québec des assises solides, mais aussi oser faire les bons choix. C'est ce qu'un gouvernement du Parti Québécois fera lors d'un prochain mandat en s'attachant à la qualité et à l'accès des services publics, notamment en santé et en éducation, en faisant de la conciliation famille-travail un projet de société et en faisant des villes et des régions du Québec des milieux de vie de qualité.

On construit sur du solide		
Les bonnes actions	Des résultats probants	De nouveaux défis
<ul style="list-style-type: none">• Politique familiale avant-gardiste citée en exemple à l'échelle de l'Amérique du Nord.• Mise sur pied du réseau des centres de la petite enfance.	<ul style="list-style-type: none">• Création de plus de 160 000 places dans les garderies à 5 \$ et de 167 000 dans les services de garde en milieu scolaire.• Maternelle à temps plein pour tous les enfants de 5 ans et à temps partiel pour les enfants de 4 ans des milieux défavorisés.	<ul style="list-style-type: none">• Un grand chantier social : la conciliation famille-travail• Semaine de travail de 4 jours• Troisième semaine de congés annuels payés• Régime québécois de congés parentaux
<ul style="list-style-type: none">• Politique nationale de l'eau.• Engagement ferme du Québec en faveur du protocole de Kyoto.	<ul style="list-style-type: none">• Deux fois plus de territoires conservés sous forme d'aires protégées représentatives de sa diversité biologique.• Meilleur bilan canadien en matière de gaz à effet de serre.	<ul style="list-style-type: none">• La superficie d'aires protégées sera portée à 10 % d'ici 2010.• Réduction des gaz à effet de serre.• Compléter le virage agroenvironnemental

SANTÉ : DES ACQUIS SUR LESQUELS IL FAUT BÂTIR

L'effort d'un gouvernement du Parti Québécois en santé reposera sur un cadre financier crédible et des choix bien fondés. On ne peut, comme le prétend le PLQ, réduire massivement les impôts et faire les réinvestissements nécessaires en santé. Il est injuste, inéquitable et inefficace de donner aux mieux nantis un meilleur accès aux soins de santé comme le voudrait l'ADQ.

Le Parti Québécois prend parti pour un système de santé public qui correspond aux valeurs d'équité et de solidarité si chères aux Québécoises et aux Québécois.

Les actions d'un gouvernement du Parti Québécois refléteront non seulement un choix de moyens mais aussi de valeurs. La capacité de payer des personnes ne doit pas être une barrière à l'accès aux soins de santé. Un gouvernement du Parti Québécois fera au contraire la promotion d'un système de santé public qui correspond aux valeurs d'équité et de solidarité si chères aux Québécoises et aux Québécois.

Le système de santé québécois a connu de nombreuses transformations ces dernières années. Il entre maintenant dans une phase de consolidation qui implique un renforcement de la première ligne, un assouplissement des règles de fonctionnement et une plus grande complémentarité entre les établissements. Seul le Parti Québécois est capable d'exercer le leadership nécessaire à l'atteinte de cet objectif pour renforcer notre système de santé.

Un enjeu majeur

La santé est la première préoccupation de la population du Québec. Elle constitue également le poste budgétaire le plus important du gouvernement qui y consacre plus de 40 % de ses dépenses, une proportion qui croît d'année en année.

Le vieillissement de la population exerce des pressions considérables sur le coût des services de santé. À cela s'ajoute l'augmentation du coût des médicaments et des technologies médicales. Il est clair, au vu de ces tendances, que la société québécoise devra investir une part croissante de sa richesse collective pour soigner sa population et la garder en santé. La pression sera donc grande tant sur le système de santé que sur les

finances publiques au cours des prochaines années. La marge de manœuvre sera étroite et le droit à l'erreur, presque inexistant.

Gérer autrement pour faire les bons choix

Faire les bons choix dans un réseau aussi complexe que celui de la santé est une tâche difficile, qui requiert de la rigueur et du courage. L'équipe du Parti Québécois est la plus crédible pour offrir une gestion moderne et efficace du système de santé. Son action sera guidée par les mêmes grands principes qui caractérisent sa gestion des affaires de l'État : la prévention, le partenariat, la proximité et la performance.

– Prévention

**Un gouvernement
du Parti Québécois
prendra le virage
prévention le plus
ambitieux qu'ait
jamais connu le
Québec.**

Un système de santé doit servir non seulement à soigner les gens, mais aussi à les maintenir en bonne santé. Dans cette optique, il faut agir en amont, c'est-à-dire prévenir la maladie avant qu'elle ne se manifeste.

L'adhésion à la nécessité d'un virage vers la prévention est massive. Toutes et tous reconnaissent la sagesse et la rentabilité d'investir dans le capital de santé d'une population. Malheureusement, la prévention est souvent le parent pauvre de la plupart des systèmes de santé dans le monde.

Un gouvernement du Parti Québécois entend remédier à cette situation en prenant le virage prévention le plus ambitieux qu'ait jamais connu le Québec. Ainsi, il s'engage à augmenter de manière importante les sommes consacrées à cette fin. Ces efforts, combinés à ceux qui ont cours dans le réseau de l'éducation pour favoriser l'activité physique, auront des impacts importants et durables sur la santé physique et psychologique de la population. L'accélération des coûts en santé devrait ainsi diminuer de façon considérable à moyen et à long termes.

L'enfance sera particulièrement ciblée par ce virage vers la prévention. Un ensemble de mesures lui seront consacrées : plan d'action « Pour un bon départ dans la vie », activité physique à l'école, stratégies de prévention de la violence familiale et de la criminalité juvénile seront autant d'efforts orientés vers la ressource la plus précieuse du Québec : ses enfants.

– *Partenariat*

Les relations du gouvernement avec les différents intervenants du milieu de la santé seront marquées du sceau de la confiance et de la réciprocité. Un gouvernement du Parti Québécois respectera l'autonomie professionnelle des médecins, favorisera l'amélioration de leurs conditions de pratique et accroîtra leur effectif par une hausse des admissions dans les facultés de médecine et par le recrutement à l'étranger. En contrepartie, la participation des médecins à des activités médicales particulières (APM), leur collaboration aux plans régionaux d'effectifs (PREM) et leur participation aux groupes de médecine de famille donneront aux Québécoises et aux Québécois un accès aux soins de santé lorsque et là où ils en auront besoin.

Les conditions de travail du personnel du réseau de la santé seront revues pour tenir compte des nouveaux besoins. Des mesures seront prises pour rendre plus attrayants les postes permanents chez les infirmières et une révision de leur définition de tâches déjà amorcée avec la loi 90 sur la délégation d'actes professionnels permettra de tirer le meilleur parti possible de leur expertise. Dans le même esprit de concertation, un dialogue sera institué avec l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du réseau de même qu'avec leurs représentants afin d'adapter les conventions collectives et de garantir plus de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des services.

D'autres partenariats seront consolidés. Le rôle des régies régionales sera renforcé dans le contexte d'un effort visant à assurer l'équité interrégionale dans le financement en santé. Cette décentralisation reposera sur un contrat moral engageant les instances régionales à plus de transparence dans la gestion de leurs nouvelles responsabilités.

La conclusion d'ententes avec des partenaires est déjà monnaie courante afin d'assurer un meilleur accès aux services. De nouvelles formules seront exploitées, notamment l'implantation de cliniques affiliées de médecins spécialistes. Deux impératifs guideront le développement de ces formules : la qualité et l'accessibilité des soins en fonction de l'urgence médicale et non de la capacité de payer des patients.

– *Proximité : pour une médecine plus accessible*

Le Québec est mûr pour une médecine de proximité, accessible au moment et à l'endroit où elle est nécessaire. D'où la nécessité de miser sur la première ligne, un terme qui désigne les services offerts aux gens près de chez eux, dans le cabinet d'un médecin de famille, dans la clinique de quartier d'un CLSC ou encore à domicile pour les personnes en perte d'autonomie.

Le gouvernement du Parti Québécois investira les ressources nécessaires pour assurer à la population un meilleur accès aux services de première ligne. L'objectif est double : améliorer l'accessibilité à des soins plus près des gens et plus conviviaux tout en réduisant la pression sur les hôpitaux.

Dans cette optique, le Parti Québécois prend trois grands engagements :

- Implanter 300 groupes de médecine de famille (GMF) sur tout le territoire afin d'offrir aux Québécoises et aux Québécois un suivi de leur état de santé et des services 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les premiers GMF sont déjà en marche et donneront ainsi au Québec une nette longueur d'avance sur le reste du Canada.
- Offrir davantage de services, bien adaptés et plus complets dans les 147 CLSC du Québec. Pour ce faire, les CLSC étendront leurs heures d'ouverture 7 jours sur 7 et devront coordonner leurs efforts pour soutenir les groupes de médecine de famille et le virage prévention souhaité par la population.
- Amélioration des soins à domicile et d'hébergement pour les personnes âgées. Déjà 300 millions de dollars ont été investis pour faire face aux besoins les plus pressants. Un gouvernement du Parti Québécois continuera dans cette voie au cours des années à venir.

– *Performance*

Notre système de santé doit être plus efficace. Et cette efficacité doit être mise au service des patients. Un gouvernement du Parti Québécois rendra plus transparente la gestion des fonds publics destinés à la santé et en assurera la conformité avec les principes de la politique québécoise de la santé. Il s'imposera même un

D'ici 2005, les Québécoises et les Québécois pourront compter sur 300 groupes de médecine de famille sur tout le territoire afin d'offrir un suivi de leur état de santé et des services 24 heures par jour, sept jours par semaine.

nouveau critère : l'imputabilité. Rapidement, la reddition de comptes deviendra partie intégrante de la culture organisationnelle du réseau de la santé.

Devant cette exigence d'efficacité, les différents types d'établissement du réseau devront harmoniser davantage leurs services et se compléter dans leurs activités. Chaque intervenant du réseau devra être imputable des services rendus à la population. Cette responsabilité des acteurs du réseau doit être au cœur d'une nouvelle culture organisationnelle.

En échange de cette plus grande décentralisation, le gouvernement évaluera et fera un suivi systématique des résultats des régies régionales et des établissements notamment par des *bulletins de santé* qui évalueront leur performance. Les régies régionales et les établissements seront aussi appelés à signer des contrats de performance qui détermineront des objectifs à atteindre en termes de qualité et de services offerts à la population.

Réduction des délais d'attente

L'intégration des services de première ligne et de prévention est capitale. La prévention accroîtra l'espérance de vie en santé. Les groupes de médecine de famille assureront un meilleur suivi sur les plans préventif et curatif. Les soins à domicile contribueront à une meilleure qualité de vie des personnes en perte d'autonomie. Les CLSC et les groupes de médecine de famille joindront leurs efforts pour offrir une meilleure gamme de services à la population.

Par ailleurs, la qualité des services de première ligne réduira la pression sur les services hospitaliers et d'hébergement de longue durée, en particulier ceux offerts aux personnes âgées. Dans cette optique, le Parti Québécois s'engage à augmenter de façon notable les ressources consacrées à ces services et à la création de nouvelles places dans les centres d'hébergement.

De meilleurs soins de première ligne et de longue durée faciliteront aussi l'accès aux soins hospitaliers de courte durée. Mais il faudra également agir directement sur les services en milieu hospitalier.

Le Parti Québécois s'y engage. Au cours d'un prochain mandat, le gouvernement qu'il dirigera consacrera les efforts et les ressources nécessaires pour réduire le temps d'attente à l'urgence. De plus, il ramènera à des délais maximums visés pour les interventions

La réduction du temps d'attente dans les salles d'urgence passe par trois actions majeures : l'amélioration des services de première ligne, un virage vers la prévention et la réduction des délais d'attente pour les services médicaux spécialisés.

spécialisées, notamment en hémodynamie, en chirurgie oncologique, en chirurgie cardiaque, en électrophysiologie, en radio-oncologie, en orthopédie et en chirurgie des cataractes.

En somme, la réduction du temps d'attente dans les salles d'urgence passe par trois actions majeures : l'amélioration des services de première ligne, un virage vers la prévention et la réduction des délais d'attente pour les services médicaux spécialisés. Un gouvernement du Parti Québécois consacrera des ressources adéquates à l'organisation du travail et au réaménagement des salles d'urgence, qui deviendront ainsi plus performantes.

Les efforts nécessaires

La consolidation et une certaine réorganisation du système de santé ne suffiront pas à combler tous les besoins. C'est pourquoi un gouvernement du Parti Québécois assurera un financement stable et adéquat du système de santé, notamment en menant une action énergique pour récupérer les sommes qui lui reviennent et dont il est privé actuellement en raison du déséquilibre fiscal. Il examinera par ailleurs différentes mesures relatives à la création d'une caisse-santé.

L'objectif d'un gouvernement du Parti Québécois sera de procéder à une mise à niveau continue de la qualité des soins. Une analyse rigoureuse des programmes du ministère de la Santé et des Services sociaux permet de conclure qu'une mise à niveau de 1,8 milliard de dollars est nécessaire.

Cet investissement doit être fait le plus rapidement possible. Au cours d'un prochain mandat, le gouvernement du Parti Québécois investira les sommes nécessaires afin de mettre en œuvre le Plan de la santé et des services sociaux *Pour faire les bons choix* dévoilé en novembre 2002. Ces sommes permettront, en particulier, d'améliorer la qualité des services de première ligne et l'offre de soins pour les personnes âgées, de prendre le virage de la prévention et de réduire l'attente pour les services médicaux et hospitaliers spécialisés.

Santé : des acquis sur lesquels il faut bâtir

Pour une vraie politique de la prévention

- Plus d'activité physique à l'école
- Prévenir la violence familiale et la criminalité juvénile
- Doubler le budget accordé à la prévention

Pour renforcer les services de première ligne

- Des soins à domicile accessibles et de qualité
- L'accès à un groupe de médecine de famille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- CLSC : plus d'heures d'ouverture, plus de services

Pour consolider les soins hospitaliers

- Réduire les listes d'attente et le temps d'attente à des niveaux maximums visés pour chaque type de chirurgie.
- Faire de l'urgence une priorité dans chaque hôpital et exiger des objectifs de résultat
- Créer de nouvelles places dans les centres d'hébergement
- Faire face à l'accroissement des dépenses et à la hausse des coûts des médicaments

Pour un financement stable et adéquat

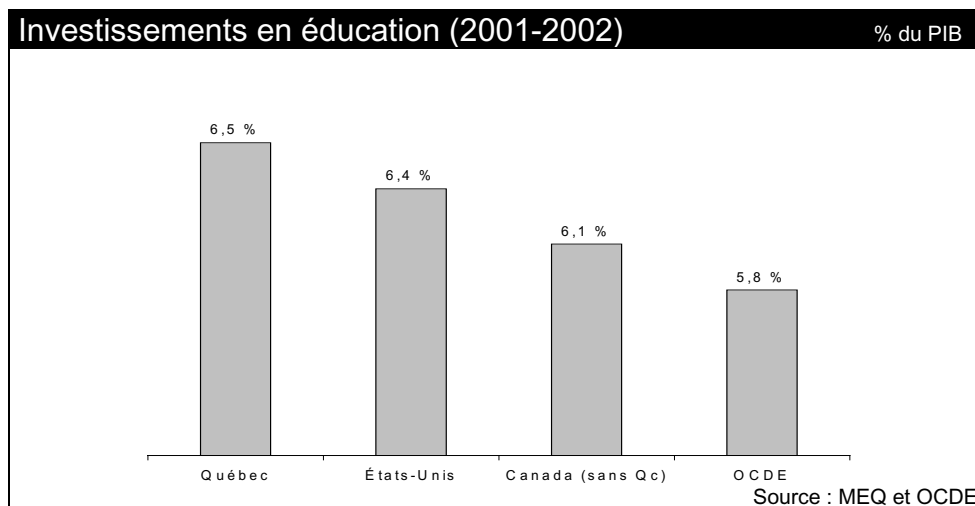
- Gagner la bataille du déséquilibre fiscal au nom des patients
- Projet d'une caisse-santé

ÉDUCATION : POURSUIVRE SUR LA LANCÉE

L'éducation doit être, au même titre que la santé, au cœur de l'action d'un gouvernement responsable et soucieux d'assurer un avenir prometteur au Québec et à tous ses enfants.

L'éducation n'est pas une dépense, mais un investissement. C'est un choix qui engage l'avenir de toute notre société et, au premier chef, celui de nos enfants. À l'ère de l'économie du savoir, minimiser l'importance de l'éducation, comme le fait le PLQ en présentant un cadre financier qui ne couvre même pas les coûts du système, ou en compromettre la qualité et la cohérence, comme le fait l'ADQ en proposant des bons d'études, est une négligence impardonnable.

Pour le Parti Québécois, il n'est pas question de transformer l'éducation en un bien de consommation et le réseau en un immense chantier de projets-pilotes. Au contraire, l'éducation doit être, au même titre que la santé, au cœur de l'action d'un gouvernement responsable et soucieux d'assurer un avenir prometteur au Québec et à tous ses enfants. À cette fin, un gouvernement du Parti Québécois consacrera des ressources, une attention et des efforts à la hauteur de l'importance capitale de cet enjeu pour l'avenir du Québec.



Le Québec a compris la valeur de l'éducation. Cela se reflète dans l'importance des moyens financiers et humains qu'il y consacre. Il se situe en tête de liste des pays industrialisés pour la part de son produit national brut consacré à l'éducation.

Un milieu de vie et d'apprentissage

Le Parti Québécois propose une vision de l'éducation qui s'articule autour de deux grands objectifs. Au cours d'un prochain mandat, il posera d'abord les gestes nécessaires afin d'améliorer l'école comme milieu de vie et d'apprentissage :

- les écoles seront plus saines et plus sécuritaires;
- une attention plus grande sera portée aux enfants en difficulté d'apprentissage et issus de milieux défavorisés;
- le titulariat et le tutorat deviendront pratique courante partout au Québec;
- un meilleur encadrement entraînera le taux de réussite à la hausse, en particulier au secondaire et au collégial;
- les services d'orientation professionnelle au secondaire et au collégial seront bonifiés de manière à permettre aux jeunes de faire les meilleurs choix pour leur avenir;
- les élèves auront accès à des activités parascolaires plus variées et plus enrichissantes;
- le service d'aide aux devoirs sera consolidé et amélioré.

Un gouvernement du Parti Québécois se donnera comme deuxième objectif d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation par :

- l'allongement des heures d'enseignement au primaire;
- un service de transport scolaire plus flexible et plus disponible;
- le maintien du gel des droits de scolarité à l'université et un meilleur encadrement des frais afférents;
- de nouvelles améliorations au régime des prêts et bourses;
- le maintien d'une offre de services éducatifs riches et variés en région.

Consolider et enrichir le système d'éducation

Un gouvernement du Parti Québécois consacrera un effort important au renforcement de tous les maillons du système scolaire.

– L'école primaire

Le gouvernement du Parti Québécois s'est engagé à ce que les élèves de l'école du primaire bénéficient, dès 2005, de deux heures d'enseignement supplémentaires par semaine. Le Québec offrira

dorénavant un temps d'enseignement comparable à celui offert dans le reste du Canada et dans les autres pays de l'OCDE. Cette mesure aura aussi des effets bénéfiques sur nos élèves :

- formation plus équilibrée;
- occasion d'approfondir les disciplines dites de spécialité, comme l'éducation physique, les arts et l'anglais;
- encadrement plus souple et plus dynamique.

– *L'école secondaire*

L'école secondaire a fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement du Parti Québécois ces dernières années. Ces efforts vont se poursuivre. Des ressources supplémentaires seront consacrées à l'encadrement des élèves. L'éducation à la citoyenneté prendra plus d'importance, tout comme le titulariat et le tutorat. Des ressources importantes seront aussi investies dans la lutte contre la violence et le phénomène du taxage à l'école. La lutte contre le décrochage scolaire sera intensifiée.

L'école est un milieu de vie et les activités parascolaires y sont un élément essentiel. Elles enrichissent la formation des élèves et humanisent le milieu scolaire. Le gouvernement du Parti Québécois l'a compris : le programme « Ça bouge après l'école », lancé l'an dernier, a enclenché une vaste restructuration de la pratique des activités parascolaires à l'école secondaire.

Le premier volet de ce programme porte sur les activités sportives et sera déployé en septembre prochain. Un gouvernement du Parti Québécois mettra en œuvre les autres volets dès septembre 2004 et appliquera un programme semblable à l'école primaire durant un prochain mandat.

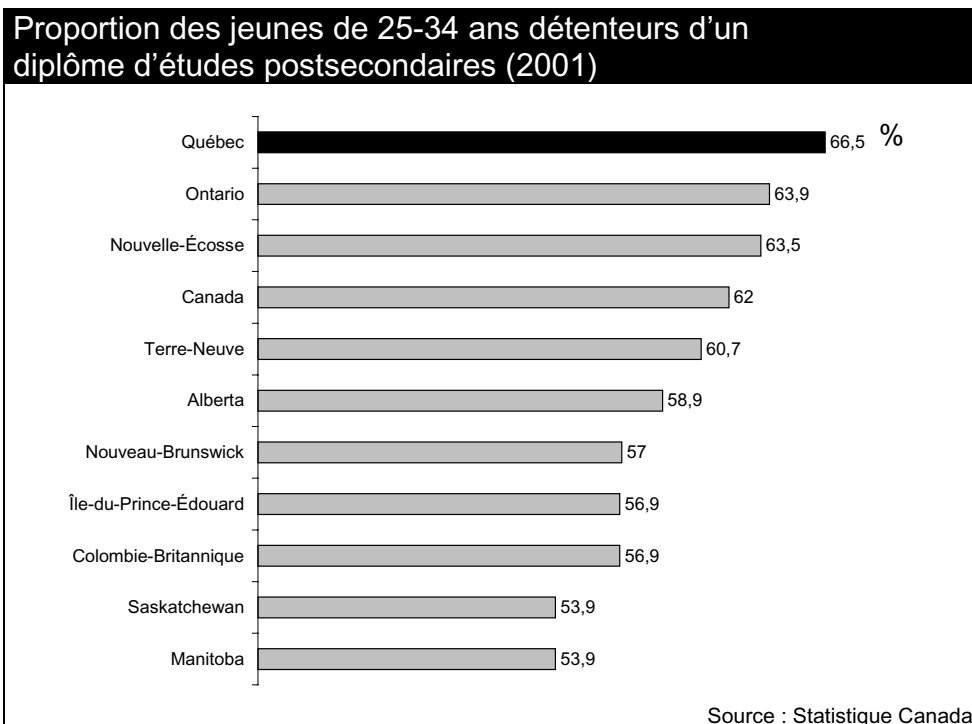
Le programme d'aide aux devoirs sera considérablement enrichi. D'ici deux ans, tous les élèves du premier cycle du secondaire pourront recourir à un service d'aide aux devoirs gratuit et accessible à toutes et à tous.

L'horaire des élèves de l'école secondaire sera allongé en vue d'augmenter le temps alloué à l'éducation physique. Une telle mesure témoigne de la volonté du Parti Québécois de faire prendre au Québec un virage majeur vers la prévention. En moins de

quelques années, le bilan de santé de la jeunesse québécoise devrait s'améliorer de façon très sensible.

Compétences techniques et formation professionnelle

L'acquisition de compétences techniques au secondaire doit être renforcée. L'informatique fait partie des compétences essentielles et devra être maîtrisée par tous les élèves sans exception dès les premières années de leur formation. Un gouvernement du Parti Québécois fera en sorte que les ressources nécessaires à l'atteinte de cet objectif soient disponibles.



Le Québec se classe premier au Canada et troisième parmi les pays de l'OCDE pour la proportion de jeunes détenteurs d'un diplôme universitaire.

La formation professionnelle est un succès qui doit se poursuivre. La formule du diplôme d'études professionnelles (DEP) a permis à de nombreux étudiants d'échapper au décrochage scolaire et de se donner une formation qualifiante. Le Parti Québécois a remis à l'honneur la formation professionnelle dès son retour au pouvoir en 1994. Ce parti pris ne se démentira pas lors d'un prochain mandat.

La formation des adultes est un rouage important à cet égard. Des formules plus souples devront être examinées avec les entreprises

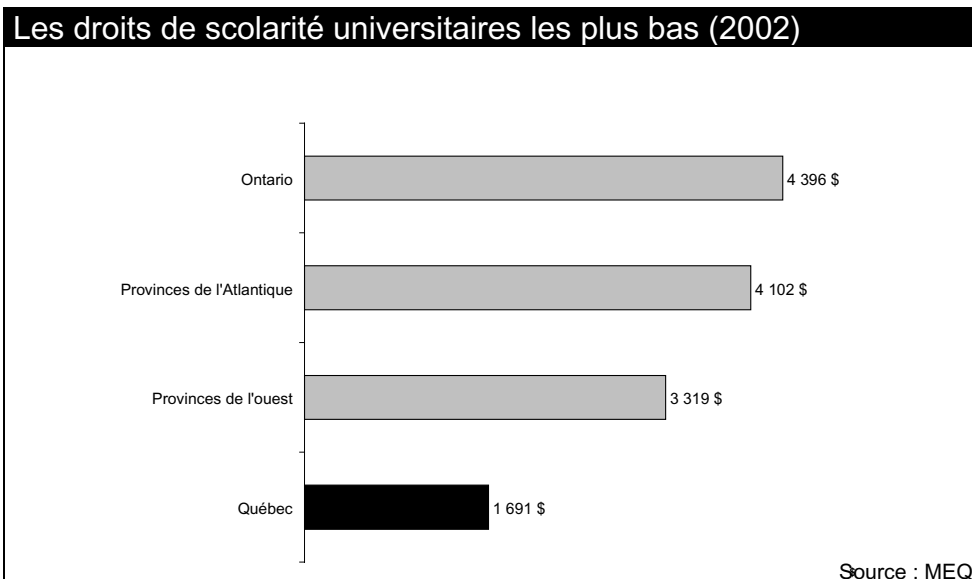
afin qu'elle soit considérée comme partie intégrante du parcours scolaire et professionnel des travailleuses et des travailleurs.

Une éducation postsecondaire ouverte à tous

Le réseau collégial québécois a été créé avec l'objectif d'accroître l'accessibilité et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Un gouvernement du Parti Québécois continuera de soutenir le réseau collégial en lui octroyant les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs qui ont motivé sa création. Le réseau disposera de tous les moyens pour jouer pleinement son rôle dans le développement des régions. La politique de développement de crêneaux d'excellence en région sera renforcée et améliorée à cette fin.

L'université : un passeport vers l'économie du savoir

L'horizon des universités est la planète tout entière. C'est dire à quel point elles œuvrent dans un environnement hautement compétitif. Contrairement à ses adversaires, qui en minimisent l'importance, le Parti Québécois estime que le réseau universitaire est la tête de pont de la société québécoise vers l'économie du savoir.



Les droits de scolarité à l'université demeureront gelés si le Parti Québécois est reporté au pouvoir. Par cet engagement, il réaffirme que l'égalité des chances est au cœur de son projet de société moderne et progressiste.

Il est impérieux de maintenir de hauts standards de qualité et de performance dans le réseau universitaire québécois. C'est ce qui lui permettra d'assurer la formation de la main-d'œuvre hautement qualifiée dont le Québec a besoin et d'attirer les investisseurs qui cherchent à s'implanter autour de pôles d'excellence.

Le gouvernement du Parti Québécois a déjà investi beaucoup en vue d'offrir aux jeunes du Québec des lieux de formation accessibles et de haute qualité. Il s'est aussi engagé à assurer un financement concurrentiel des universités québécoises afin qu'elles restent dans le peloton de tête des établissements d'enseignement supérieur en Amérique du Nord.

Les défis auxquels les universités feront face dans les prochaines années requièrent un effort financier additionnel. Les universités des autres provinces canadiennes et des États-Unis continuent d'accroître leurs investissements. Dans un contexte de mondialisation, celles du Québec doivent rester compétitives. Pour attirer et retenir des professeurs de calibre international, il faut offrir un environnement stimulant et des conditions de travail concurrentielles. Un gouvernement du Parti Québécois donnera priorité à une seconde phase de réinvestissements universitaires dès la première partie de son mandat.

En région, les universités connaissent de plus en plus de problèmes liés aux coûts fixes importants qu'elles doivent assumer pour maintenir l'accessibilité à la formation universitaire sur l'ensemble du territoire québécois. Un gouvernement du Parti Québécois veillera donc à ce qu'elles touchent un financement adéquat.

Une culture de la réussite

L'accès à une éducation de qualité est un droit. Cependant, le parcours scolaire de plusieurs élèves reste parsemé d'embûches. Trop de Québécoises et de Québécois ne vont toujours pas au bout de leur potentiel et abandonnent prématurément leurs études.

- Préscolaire

Les mesures de soutien pour les enfants « à risque » sont un investissement social éminemment rentable et doivent être offertes dès la petite enfance. Les services de garde éducatifs à tarif réduit, la pré-maternelle à plein temps pour les enfants de milieux

défavorisés, la maternelle à plein temps pour les enfants de cinq ans et l'ensemble des mesures destinées aux familles vivant dans la pauvreté doivent continuer de s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale d'intervention visant à prévenir l'échec scolaire.

- *Primaire*

À l'âge scolaire, les difficultés d'apprentissage se détectent plus facilement. Le défi est alors d'amener l'enfant à utiliser son plein potentiel. La lutte contre les facteurs sociaux et psychologiques de l'échec scolaire et le manque d'intérêt pour les études chez les garçons constituent des défis majeurs à l'école primaire.

L'ajout d'une heure d'éducation physique, l'allongement des heures d'enseignement, la mise en place d'une aide aux devoirs développée et l'augmentation des ressources pour les services spécialisés (orthophonie, orthopédagogie, psychologie, travail social, etc.) devraient permettre à l'école primaire d'être mieux armée pour relever ces défis.

- *Secondaire*

L'école secondaire est un point de passage délicat dans le cheminement de la plupart des élèves. Le décrochage scolaire marque souvent l'aboutissement de retards accumulés depuis la petite enfance et d'échecs scolaires répétés. Encourager la persévérance scolaire et orienter l'élève vers une formation qualifiante appropriée constituent les défis à relever.

L'amélioration de l'encadrement et de l'environnement éducatif de même que la mise en place d'une véritable politique de « l'après-école » axée sur l'aide aux devoirs et les activités parascolaires faciliteront l'atteinte de ces objectifs. Mais un gouvernement du Parti Québécois devra faire plus. Des ressources supplémentaires devront être consacrées tant au soutien des élèves en difficulté qu'à l'accompagnement de toutes et de tous dans leur orientation scolaire et professionnelle.

- *Postsecondaire*

L'abandon scolaire au cégep est tout aussi problématique et nécessite également une intervention précoce. Les élèves qui réussissent seulement la moitié ou moins de leurs cours en première session n'auraient qu'environ 20 % de chances de recevoir un diplôme, alors que ceux qui réussissent tous leurs

cours en première session obtiennent un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une proportion de 80 %.

Il est donc clair que le passage d'un échelon à l'autre du système scolaire est difficile. Des efforts devront être faits pour assurer un meilleur dialogue entre les professionnels de l'enseignement de tous les niveaux et des formules devront être examinées pour assurer une transition plus harmonieuse entre le primaire et le secondaire, le secondaire et le cégep, le cégep et l'université.

La mise en place de mesures de prévention et d'accompagnement permettra d'augmenter le taux de diplomation au Québec. Un gouvernement du Parti Québécois visera à faire passer le taux de persévérance scolaire au cégep à 75 % au tournant de la décennie. Il travaillera également à accroître le taux de diplomation universitaire de manière à refermer considérablement l'écart qui subsiste entre le Québec et les États-Unis, particulièrement dans le cas des diplômes de deuxième et de troisième cycles.

Une culture de l'excellence

Le réseau de l'éducation du Québec doit tendre à l'excellence à tous les niveaux. Excellence dans la qualité de l'enseignement et la performance à l'échelle internationale. Excellence dans la lutte précoce contre le décrochage scolaire. Excellence dans la formation générale et professionnelle. Excellence dans le maintien d'un haut niveau de persévérance des étudiants au cégep et à l'université.

En somme, un gouvernement du Parti Québécois s'engagera dans un contrat moral avec ses partenaires en éducation au même titre qu'il le fera en santé et dans le cadre de sa politique familiale. Cette réciprocité, ce dialogue, cet engagement des uns et des autres mettront l'excellence au service de la jeunesse québécoise.

Éducation : poursuivre sur la lancée

École primaire

- Deux heures d'enseignement supplémentaires par semaine
- Aide aux devoirs développée
- Une heure d'éducation physique additionnelle

École secondaire

- Meilleur encadrement des élèves
- Éducation à la citoyenneté
- Lutte contre la violence et le phénomène du taxage
- Offre diversifiée d'activités parascolaires

Réseau collégial

- Développement d'une culture de la réussite afin de faire le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales à 75 % d'ici les 5 prochaines années

Réseau universitaire

- Développement de hauts standards de qualité
- Financement adéquat pour permettre aux universités de demeurer concurrentielles dans la nouvelle donne mondiale
- Soutien aux universités en région pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement régional
- Gel des droits de scolarité et meilleur encadrement des frais afférents

CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL : UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Le soutien aux familles a pris toute la place qui lui revient sous l'action du gouvernement du Parti Québécois. Fort d'une politique familiale parmi les plus progressistes au monde, le Québec peut maintenant s'affirmer comme l'un des meilleurs endroits pour élever une famille.

Le prochain mandat sera l'occasion de franchir une autre grande étape : le Parti Québécois, qui a innové en matière de services de garde et de soutien aux familles, entend maintenant se démarquer par des formules originales qui permettront de mieux conjuguer travail et vie familiale.

Les garderies à 5 \$: plus de places, plus d'heures, plus de flexibilité

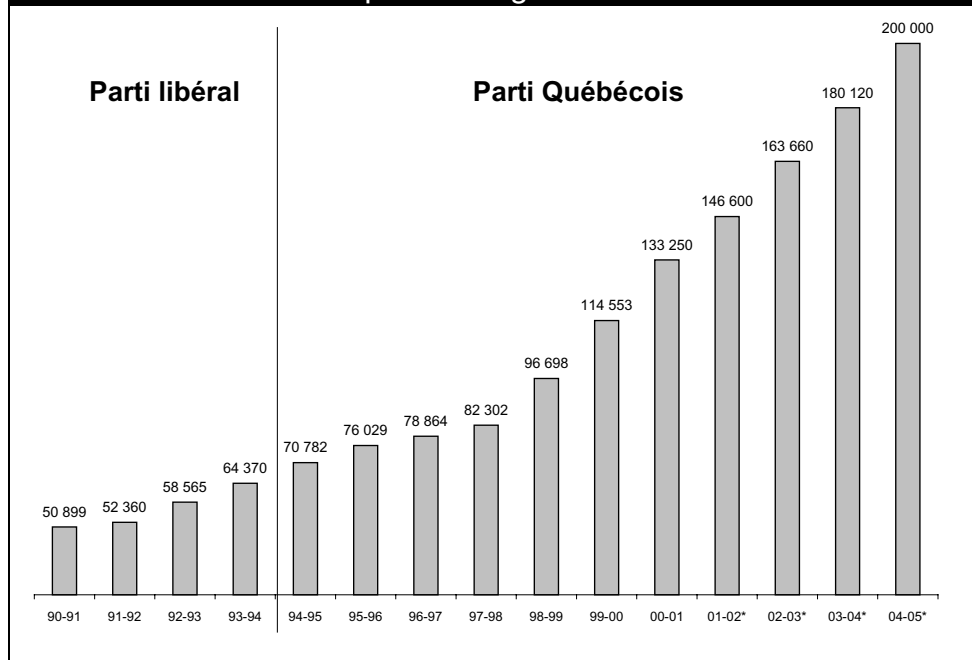
Les garderies à cinq dollars implantées par le gouvernement du Parti Québécois sont en quelque sorte victimes de leur succès. Un nombre croissant de parents désirent se prévaloir de ces services de garde éducatifs de haute qualité. Un gouvernement du Parti Québécois répondra pleinement à cette demande pour que, d'ici 2005, le nombre de places dans les garderies à cinq dollars passe de 160 000 à 200 000.

Un gouvernement du Parti Québécois maintiendra aussi un haut niveau de qualité dans la prestation des services de garde au Québec. La vocation éducative des garderies doit être pleinement reconnue et renforcée, et il en tiendra compte dans chacune de ses actions.

Malgré ses grandes qualités, le système des garderies à cinq dollars reste perfectible. Une plus grande flexibilité est nécessaire pour mieux répondre aux besoins des parents. Un gouvernement du Parti Québécois favorisera donc l'allongement des heures d'ouverture des garderies, en particulier le soir et la fin de semaine, et une gestion plus souple qui tienne mieux compte des nouvelles réalités du marché du travail (temps partiel, travail atypique, etc.).

**Le Parti
Québécois
respectera son
engagement
d'atteindre
200 000 places en
garderies à 5 \$.**

Évolution du nombre de places en garderie



Le Parti Québécois respectera son engagement de porter à 200 000 le nombre de places dans les garderies d'ici 2005.

Grâce à l'action du gouvernement du Parti Québécois, le nombre de places dans les services de garde en milieu scolaire s'est accru de façon extrêmement rapide, passant de 56 000 à plus de 167 000 entre 1998 et 2002. Dans un prochain mandat, un gouvernement du Parti Québécois assurera le développement de nouvelles places. De plus, il veillera à ce que les services de garde en milieu scolaire soient disponibles aux parents durant la semaine de relâche scolaire.

De meilleurs congés parentaux

Le Parti Québécois entend mieux reconnaître et appuyer les parents qui décident de s'occuper de leurs enfants en bas âge à la maison. Dans un prochain mandat, il continuera d'utiliser tous les moyens dont il dispose pour récupérer du gouvernement fédéral les ressources qui lui permettraient de mettre en œuvre le généreux régime de congés parentaux qu'il a élaboré et que tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont adopté. Mais d'ici à ce qu'une entente soit intervenue, un gouvernement du Parti

Québécois offrira aux travailleuses et aux travailleurs autonomes un crédit d'impôt pour les congés de maternité ou d'adoption.

Enfin, un gouvernement du Parti Québécois examinera, avec les entreprises, des formules qui permettraient aux travailleuses et aux travailleurs régis par la Loi sur les normes de travail de bénéficier d'un certain nombre de congés payés pour assumer leurs responsabilités parentales.

Plus de temps pour les familles

Le Parti Québécois souhaite faire du Québec une référence en matière de conciliation des obligations familiales et professionnelles. La variable-clé sur laquelle il entend travailler est le temps. Il faut organiser notre société pour permettre aux membres d'une même famille de passer plus de temps ensemble.

**Le Parti
Québécois offrira
la semaine de
quatre jours aux
parents d'enfants
de moins de
douze ans.**

Ce souhait ne restera pas un vœu pieux : un gouvernement du Parti Québécois agira rapidement en adoptant dans la première année de son mandat une loi-cadre sur la conciliation famille-travail. Cette loi signalera clairement la reconnaissance de celles et de ceux qui éduquent des enfants ou qui prennent soin de leurs proches. Elle inclura aussi les grands principes qui guideront l'élaboration d'une véritable politique de soutien aux aidants naturels.

Un gouvernement du Parti Québécois facilitera aussi la conciliation famille-travail au moyen de programmes de soutien permettant aux entreprises d'offrir des horaires plus flexibles à leur personnel. Il prendra les mesures appropriées pour rendre possible la semaine de quatre jours aux parents d'enfants de moins de douze ans, qui auront ainsi droit au temps partiel, jusqu'à une réduction de 20 % de la semaine de travail, tout en conservant les avantages sociaux accordés aux travailleurs à temps plein.

Enfin, un gouvernement du Parti Québécois fera passer de deux à trois le nombre minimal de semaines de congés payés d'ici 2005. Cette augmentation, qui paraîtrait timide dans le contexte européen – la Grande-Bretagne vient d'adopter une quatrième semaine de congés payés, la France en offre cinq – constitue une véritable « révolution culturelle » dans le contexte nord-américain. La qualité de vie de toutes et de tous, spécialement celle des familles, ne s'en trouvera que mieux.

Les vacances doivent permettre aux membres d'une même famille d'être réunis. Un gouvernement du Parti Québécois examinera, avec les entreprises, des formules qui donneraient une certaine priorité aux parents d'enfants d'âge scolaire dans le choix de leur période de vacances.

Une politique intégrée de l' « après-école »

La conciliation famille-travail passe également par l'harmonisation de l'horaire des écoles au rythme de vie des parents. L'allongement des heures d'enseignement et le développement des activités parascolaires enrichiront l'expérience éducative des enfants. Ils donneront aussi un répit et une plus grande quiétude d'esprit aux parents, qui sauront qu'après les classes, leurs enfants pratiquent des activités de qualité.

Un horaire scolaire harmonisé au rythme de vie des parents

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h	Heures de classe régulières				
10 h					
11 h					
12 h					
13 h					
14 h					
15 h					
	Allongement des heures d'enseignement				
16 h	Programme d'aide aux devoirs		Activités parascolaires		
17 h					

C'est dans le même esprit que le programme d'aide aux devoirs sera considérablement enrichi. Cette initiative majeure aura un impact positif sur la qualité de vie des familles et sur la réussite scolaire des enfants. D'ici deux ans, tous les élèves de l'école

Avec l'allongement des heures d'enseignement et le développement des activités parascolaires, les services éducatifs seront harmonisés aux horaires du marché du travail, ce qui facilitera la vie des parents.

primaire et du premier cycle du secondaire pourront recourir à un service d'aide aux devoirs gratuit et accessible à toutes et à tous.

L'offre de services éducatifs au Québec s'harmonisera donc mieux avec les contraintes du marché du travail. De 15 h à 17 h 30, les élèves auront désormais de quoi s'épanouir et s'enrichir. Les services éducatifs deviendront ainsi une composante clé de la politique de conciliation famille-travail qu'un gouvernement du Parti Québécois mettra de l'avant.

Solidarité entre les générations

La solidarité intergénérationnelle, une valeur chère à la société québécoise, fera l'objet d'une attention particulière. Un gouvernement du Parti Québécois transformera le crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent en crédit d'impôt pour aidant naturel. Cette mesure, qui ne s'applique actuellement qu'aux enfants hébergeant leurs parents, sera étendue aux personnes qui s'occupent d'un conjoint.

Un gouvernement du Parti Québécois agira sur d'autres fronts. Les centres de répit pour les personnes s'occupant d'un proche en sévère perte d'autonomie profiteront d'un soutien accru. Un programme d'aide à la cohabitation intergénérationnelle offrira une subvention aux couples qui souhaitent agrandir ou adapter leur résidence en vue de vivre avec leurs parents.

Un projet de société

Les conditions essentielles à une vie familiale de qualité sont de plus en plus difficiles à réunir aujourd'hui. Les parents sont coincés entre les exigences du marché du travail et le souci de donner le meilleur d'eux-mêmes à leurs enfants et à leurs proches. Le Parti Québécois y voit non seulement un défi mais un projet de société. Il tend la main à toutes et à tous afin de le mener à bien le plus rapidement possible.

La conciliation famille-travail : un projet de société

Garderies : Plus de places, plus d'heures, plus de flexibilité

- 40 000 nouvelles places en garderie d'ici 2005
- Ouverture des garderies le soir et la fin de semaine
- Gestion souple des garderies pour tenir compte des parents qui ont un travail à temps partiel ou atypique

De meilleurs congés parentaux

- Tout mettre en œuvre pour récupérer du gouvernement fédéral les ressources afin d'appliquer intégralement le régime québécois de congés parentaux
- Crédit d'impôt pour les congés de maternité ou d'adoption pour les travailleurs autonomes
- Congés parentaux pour les travailleurs régis par la Loi sur les normes du travail

Plus de temps pour les familles

- Semaine de travail de 4 jours
- Troisième semaine de congés annuels payés
- Programme de soutien aux entreprises afin d'offrir des horaires flexibles aux parents

Une politique intégrée de l' « après-école »

- Allongement des heures d'enseignement
- Développement des activités parascolaires
- Programme d'aide au devoir

Solidarité entre les générations

- Politique de soutien aux aidants naturels
- Soutien accru aux centres de répit pour les personnes s'occupant d'un proche

UN QUÉBEC FORT DE SES RÉGIONS

L'engagement soutenu du Parti Québécois envers les régions recevra une impulsion nouvelle découlant des grands consensus forgés lors du Rendez-vous national des régions. L'accompagnement et le soutien seront plus souples, mieux adaptés aux besoins de chacune et, surtout, les régions pourront davantage agir sur leur développement.

Les enjeux liés au développement régional sont multiples. L'objectif est d'attirer et de garder une population jeune et dynamique dans toutes les régions du Québec. Il faut pour cela stimuler la prospérité et assurer aux citoyennes et aux citoyens la meilleure qualité de vie possible.

Le maintien d'une vaste gamme de services publics de qualité sur tout le territoire est essentiel à la vitalité des régions. Le gouvernement du Parti Québécois y a déjà investi des efforts importants. Au cours d'un prochain mandat, il ira plus loin en consolidant deux secteurs névralgiques : la santé et l'éducation.

La santé

Un gouvernement du Parti Québécois assurera l'accès à un groupe de médecine de famille sur tout le territoire d'ici 2005. Il veillera également à une meilleure répartition des médecins et à l'amélioration des soins à domicile en région. Enfin, il améliorera de façon substantielle la politique de déplacement des patients devant recevoir des soins spécialisés à l'extérieur de leur région.

L'éducation

Un gouvernement du Parti Québécois maintiendra l'offre de services sur tout le territoire par les actions suivantes :

- ajout de ressources importantes pour favoriser l'accessibilité à des services de base de qualité et expérimentation de nouvelles façons de dispenser ces services;
- maintien d'une offre de formation de la main-d'oeuvre aussi diversifiée que possible, ce qui favorisera aussi le développement économique;

- soutien aux établissements d'enseignement supérieur qui contribuent au développement économique, culturel et social des régions.

Un effort particulier doit être consacré à l'enseignement post-secondaire. Comme il l'a confirmé au Rendez-vous national des régions, un gouvernement du Parti Québécois financera la création de nouveaux centres collégiaux de transfert technologique et élargira leur expertise pour couvrir, entre autres choses, les sciences humaines. Il prendra aussi des mesures pour attirer les étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur afin d'accroître le bassin d'étudiants en région. Enfin, il offrira une gamme complète de services sociaux, destinés prioritairement aux familles et aux enfants, à travers la régionalisation des programmes et le maintien d'un financement adéquat.

Une prospérité à partager

La prospérité sans précédent que connaît le Québec actuellement doit rejaillir sur toutes les régions. Le gouvernement du Parti Québécois est fier de signer, en collaboration avec la Société générale de financement, des projets ACCORD avec certaines régions. Cette formule issue du Rendez-vous national des régions leur permet de développer des créneaux d'excellence dans lesquelles elles sont susceptibles d'effectuer des percées à l'échelle nord-américaine et mondiale. Un gouvernement du Parti Québécois soutiendra cet effort au cours d'un prochain mandat.

La prospérité des régions dépend aussi de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, du dynamisme des entreprises et de la qualité des infrastructures, particulièrement dans le domaine des transports. Un gouvernement du Parti Québécois aidera de façon importante les entreprises en région à combler leurs besoins en main-d'œuvre. Afin d'enrayer l'exode des jeunes diplômés, il remboursera le prêt étudiant, à raison de 10 % par année jusqu'à concurrence de 5 ans, aux jeunes universitaires originaires de régions-ressources qui accepteront d'y travailler au terme de leurs études. Ainsi, les finissants qui travailleront 5 années consécutives dans leur région verront la moitié de leur dette d'études remboursée par le gouvernement. Annoncés lors du Rendez-vous national des régions, les incitatifs fiscaux destinés aux résidents des régions éloignées seront également bonifiés.

**Projets ACCORD : créneaux d'excellence identifiés par les régions
(au 28 février 2003)**

Abitibi- Témiscamingue	<ul style="list-style-type: none"> • Techno-mines souterraines • Systèmes de construction en bois • Bœuf à l'herbe • Valorisation des ressources hydriques*
Gaspésie–Îles-de- la-Madeleine	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources, sciences et technologies marines • Récréotourisme santé / nature • Éolien • Produits forestiers à valeur ajoutée : sapin, peuplier faux-tremble*
Bas-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources, sciences et technologies marines • Valorisation de la tourbe et technologies agroenvironnementales • Matériel de transport et produits métalliques* • Habitat - construction*
Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme et villégiature quatre saisons • Transport terrestre avancé • Utilisation et transformation de la forêt mixte : produits à valeur ajoutée • Aliments et mets préparés
Mauricie	<ul style="list-style-type: none"> • Papiers à valeur ajoutée et technologies associées • Technologies de transformation des métaux (magnésium et titane) • Hydrogène et électrotechnologies • Bioprocédés industriels* • Meuble*
Saguenay–Lac- Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation de l'aluminium • Tourisme d'aventure/écotourisme • Valorisation des innovations génomiques et biomédicales • Produits à valeur ajoutée, 2^e et 3^e transformations du bois de la forêt boréale* • Agriculture nordique* • Minéraux industriels*

* Créneaux en évaluation

Des infrastructures pour tous les besoins

Les infrastructures de transport constituent le poumon économique des régions. Le gouvernement du Parti Québécois a déjà annoncé sa participation à l'élargissement de l'autoroute 175 menant au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette annonce s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'amélioration du réseau routier incluant aussi les autoroutes 20, 25, 30, 35, 50, 55, 73 et 185. Un gouvernement du Parti Québécois complétera également, au cours

des neuf prochaines années, un plan de reconstruction du réseau routier supérieur et local pour toutes les régions du Québec.

Le transport aérien joue aussi un rôle indispensable en région. Un gouvernement du Parti Québécois donnera donc suite aux mesures annoncées au Rendez-vous national des régions et dotera le Québec d'une politique nationale du transport aérien qui stimulera le développement économique grâce à une meilleure accessibilité du transport par avion.

Les communications constituent un facteur de plus en plus important dans le développement régional. Or, plusieurs régions et sous-régions du Québec ne disposent pas encore des infrastructures à large bande nécessaires au développement des entreprises de la nouvelle économie. À l'ère de l'économie du savoir, il devient impératif de doter l'ensemble du territoire québécois d'infrastructures de communications appropriées.

Le Parti Québécois s'engage donc à investir dans les infrastructures de communications à large bande et à grand débit. Il mettra en œuvre le programme « Réseau collectif de communication et d'information en régions éloignées », qui favorisera le regroupement régional de toutes les forces vives au sein d'une même inforoute desservant les organismes municipaux, scolaires et socioéconomiques.

Des régions dynamiques

L'expression régions-ressources est révélatrice. Elle signale le rôle essentiel des ressources naturelles dans le développement économique de certaines régions. La beauté et la diversité du paysage québécois sont d'une grande richesse. Les activités qui y sont rattachées sont cruciales pour la vitalité de plusieurs régions.

- Les mines

L'appui du gouvernement à l'industrie minière est vital. En plus de maintenir les programmes de soutien existants, un gouvernement du Parti Québécois améliorera de façon substantielle les incitatifs fiscaux pour les sociétés junior d'exploration minière.

- Les forêts

La forêt est une ressource à la fois précieuse et fragile, créatrice d'emplois et génératrice d'une activité économique majeure dans

de nombreuses régions. Sa mise en valeur doit donc être rationnelle et marquée du sceau de la prévoyance. Animé de ces préoccupations, un gouvernement du Parti Québécois maximisera les retombées économiques liées à la mise en valeur de la forêt tout en assurant sa pérennité. Un programme d'intensification de l'aménagement forestier favorisera l'accès des producteurs à la ressource au moyen de crédits d'impôt remboursables sur la construction de chemins d'accès et de ponts d'intérêt public, et encouragera la conversion de l'industrie du sciage vers la deuxième et la troisième transformations.

- *Une nouvelle force : le tourisme*

Le développement de ces activités connaîtra une nouvelle impulsion sous un gouvernement du Parti Québécois. Des mesures fiscales visant particulièrement les familles stimuleront le tourisme interne et l'achalandage des principaux sites touristiques du Québec. De nouveaux produits seront également offerts, comme le ski, qui fera l'objet d'un plan de développement. Enfin, il sera permis aux MRC de créer et d'exploiter des parcs régionaux sur le territoire public afin d'y développer des activités récréotouristiques de qualité.

L'agriculture : une activité vitale

L'agriculture constitue une autre activité clé pour la vitalité de nos régions et l'occupation de notre territoire. Un gouvernement du Parti Québécois continuera d'accompagner les productrices et les producteurs agricoles dans leur virage vert, notamment par une approche personnalisée « ferme par ferme ». Afin d'assurer la pérennité de l'agriculture québécoise, il s'assurera de préserver et de développer le modèle de ferme familiale qui prévaut au Québec. Il élaborera également, de concert avec le milieu, une politique d'établissement en agriculture qui favorisera le transfert de fermes à la relève agricole.

La diversification de l'agriculture, la transformation et la commercialisation de nos produits seront aussi visées. Dans la foulée de la politique de transformation alimentaire lancée en juin 2002, un programme d'accompagnement sera créé pour favoriser le développement d'appellations réservées. Le programme de soutien à l'agriculture biologique sera reconduit. Les appellations « produit du terroir » et « produit fermier » seront mieux définies et un système de certification garantira l'intégrité de ces produits. Un

gouvernement du Parti Québécois assurera également aux producteurs et aux transformateurs un meilleur accès aux tablettes de nos distributeurs en alimentation.

Enfin, dans les régions maritimes du Québec, le secteur des pêcheries profitera d'un nouveau programme de soutien à la commercialisation des produits aquatiques. Un gouvernement du Parti Québécois appuiera aussi le développement de nouvelles pêches (espèces sous-exploitées), l'aquaculture et la transformation accrue de la ressource.

Taux de chômage dans les régions du Québec (%)

	1994	2002	Écart
Bas-Saint-Laurent	15,3	10,7	- 4,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,9	12,0	- 2,9
Capitale nationale	12,2	6,5	- 5,7
Mauricie	13,0	11,1	- 1,9
Estrie	9,6	7,8	- 1,8
Montréal	14,0	9,7	- 4,3
Outaouais	11,1	7,9	- 3,2
Abitibi-Témiscamingue	12,9	10,8	- 2,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	14,5	10,8	- 3,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,6	21,1	- 0,5
Chaudière-Appalaches	8,5	6,5	- 2,0
Laval	12,4	8,5	- 3,9
Lanaudière	12,5	7,6	- 4,9
Laurentides	13,5	8,1	- 5,4
Montérégie	10,3	7,1	- 3,2
Centre-du-Québec	8,7	7,9	- 0,8
Ensemble du Québec	12,3	8,6	- 3,7

Des régions assurées de la maîtrise d'œuvre de leur développement

Le Parti Québécois a pris fait et cause pour une autonomie accrue des régions. Il a, plus que tout autre gouvernement dans le passé, traduit cette volonté en gestes rentables pour toutes les régions. Sa

réélection donnera un nouvel élan à cette évolution déjà bien palpable.

Il faut donner une meilleure prise aux régions sur leur développement, les rapprocher du pouvoir et leur donner une voix plus forte au sein du gouvernement. Dans cette optique, un gouvernement du Parti Québécois proposera de rendre permanente la Commission parlementaire qui examine, depuis le Rendez-vous national des régions, le processus de décentralisation à la carte qui permettra de moduler le transfert de responsabilités en fonction des besoins spécifiques des régions.

Afin de donner plus de pouvoirs aux régions, un gouvernement du Parti Québécois y affectera une proportion importante des employés qui seront embauchés dans les prochaines années dans le cadre de la modernisation de la fonction publique. Cette approche suppose une rationalisation des activités gouvernementales et un redéploiement des ressources vers les régions. Au bout du compte, toutes les régions disposeront de plus de leviers pour développer leur plein potentiel.

Des régions dynamiques et fortes

Des services publics de qualité pour garder une population jeune

En santé

- Groupes de médecine de famille accessibles sur tout le territoire
- Bonification de la politique de déplacement des patients devant être soignés hors de leur région

En éducation

- Maintien d'une offre de formation de la main-d'œuvre diversifiée
- Soutien aux établissements d'enseignement supérieur
- Création de nouveaux centres collégiaux de transfert technologique

Une prospérité à partager

- Bonification des incitatifs fiscaux destinés aux résidents des régions éloignées
- Signature de projets ACCORD pour le développement de créneaux d'excellence
- Plan de reconstruction du réseau routier dans toutes les régions
- Remboursement du prêt étudiant, à raison de 10 % par année, aux universitaires originaires de régions-ressources qui accepteront d'y travailler au terme de leurs études

Des ressources naturelles à protéger

- Mesures fiscales visant à stimuler le tourisme interne auprès des familles québécoises
- Meilleurs incitatifs fiscaux pour les sociétés junior d'exploration minière
- Programme d'intensification de l'aménagement forestier respectueux de la ressource
- Incitatifs à la conversion de l'industrie du sciage vers les 2^e et 3^e transformations
- Préservation et développement du modèle de ferme familiale qui prévaut au Québec
- Programme relatif aux appellations réservées, reconduction du soutien à l'agriculture biologique et système de certification des produits du terroir et de la ferme

Des régions maîtres de leur développement

- Décentralisation à la carte établie lors du Rendez-vous national des régions

DES VILLES NOUVELLES POUR DE NOUVEAUX DÉFIS

Les villes et les agglomérations urbaines font face à de grands défis. Les nouvelles réalités démographiques et la mondialisation créent de nouveaux besoins. C'est pour mieux les outiller que le gouvernement du Parti Québécois a favorisé les regroupements municipaux qui ont entraîné la création des nouvelles grandes villes de Montréal, Québec, Longueuil, Lévis, Gatineau, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Shawinigan et Saint-Jérôme.

Les avantages de ces regroupements sont tangibles : meilleure répartition du fardeau fiscal, diminution des taxes foncières, meilleure intégration des services municipaux et, conséquemment, économies substantielles, réalisation de projets ambitieux et cohérents d'aménagement du territoire et de développement économique et social.

Un gouvernement du Parti Québécois poursuivra dans cette voie en aidant les agglomérations urbaines du Québec à accroître leur capacité concurrentielle et à offrir de meilleurs services à leurs citoyennes et à leurs citoyens. Trois grandes orientations seront retenues afin d'atteindre ces objectifs :

- Dans le cadre de contrats de ville comme celui conclu avec Montréal, les municipalités disposeront des ressources dont elles ont besoin pour faire face à leurs obligations.
- Des travaux sur les axes routiers majeurs, un programme de réhabilitation du réseau routier local et des ponts municipaux, et le développement du transport intermodal réduiront les problèmes de congestion routière.
- Un programme de modernisation majeure des réseaux d'aqueduc et de collecte des eaux usées et un programme de soutien aux infrastructures de loisirs et de sport aideront les municipalités à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Un gouvernement du Parti Québécois s'assurera aussi d'éliminer, dans les centres urbains, les dégâts du passé qui entravent la

qualité de vie et la revitalisation urbaine. À cette fin, il adoptera des mesures en vue :

- d'améliorer l'état des logements, les services collectifs et l'accès aux espaces verts, notamment dans les quartiers défavorisés;
- d'éliminer, d'ici 2010, les terrains contaminés et les édifices barricadés sans valeur patrimoniale et d'utiliser ces terrains pour améliorer la qualité de vie de la population locale tout en réduisant l'étalement urbain;
- d'inciter les municipalités à se reverdir en plantant des arbres et en aménageant des parcs urbains.

Une métropole en effervescence

Montréal a beaucoup changé depuis l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois. Elle prend maintenant toute la place qui lui revient sur la scène internationale, tant comme place d'affaires, comme lieu de recherche et de haut savoir que comme destination touristique et haut lieu culturel. La métropole ne fait plus les manchettes pour son état de délabrement. Aujourd'hui, on consacre sa renaissance à travers des articles élogieux dans la presse internationale. Par exemple, la revue américaine *Wired* la situe au cinquième rang mondial des plaques tournantes de la nouvelle économie, devant Los Angeles, Paris et Tokyo.

L'action ciblée du gouvernement du Parti Québécois n'est pas étrangère à ce succès et la nouvelle grande ville de Montréal pourra compter sur le même appui pour relever avec brio les nouveaux défis auxquels elle fait face.

Le caractère international de Montréal doit être renforcé. Un gouvernement du Parti Québécois cherchera à y accroître le nombre d'organisations internationales et de sièges sociaux, en plus de faciliter l'établissement de la main-d'œuvre stratégique provenant de l'extérieur du Québec.

Malgré le regroupement des anciennes villes de l'île, les inégalités entre les quartiers de Montréal restent flagrantes. Un gouvernement du Parti Québécois encouragera la revitalisation de l'est de Montréal et l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents. Déjà, la modernisation de la rue Notre-Dame contribue à

l'atteinte de cet objectif. Le pôle touristique que constitue le Parc olympique sera également consolidé.

Une véritable Capitale nationale

Le gouvernement du Parti Québécois a transformé Québec en une véritable Capitale nationale ouverte sur le monde. Sa stratégie de développement a largement contribué à doter la région d'une économie plus moderne, plus diversifiée et plus dynamique. Devenue un pôle technologique majeur, la Capitale nationale a enregistré au cours des deux dernières années la plus forte croissance économique au pays.

Dans un prochain mandat, un gouvernement du Parti Québécois favorisera la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de la région en leur redonnant l'accès au fleuve et aux plans d'eau de la région, notamment par l'assainissement de la rivière Saint-Charles et l'aménagement de la Baie-de-Beauport. En préparation des Fêtes du 400^e anniversaire de Québec, divers projets d'immobilisations seront réalisés, notamment la Promenade Samuel-de-Champlain.

Le logement : un droit fondamental

Une grande attention sera accordée au problème du logement, un enjeu à caractère tant social qu'économique. Un gouvernement du Parti Québécois posera des gestes ciblés pour favoriser la construction et l'accès à la propriété.

Il révisera d'abord les politiques actuelles d'accès à la propriété afin de permettre aux jeunes familles d'accéder plus rapidement et plus facilement à la propriété. L'objectif est de voir le Québec atteindre, d'ici 2010, la moyenne canadienne en matière de nombre de ménages propriétaires.

Il offrira également des incitatifs fiscaux plus attrayants pour la construction et l'entretien de logements locatifs en plus grand nombre et de meilleure qualité, ce qui profitera surtout – mais pas exclusivement – aux personnes ayant des revenus modestes.

L'ensemble des mesures visant à stimuler la construction et la rénovation de logements locatifs devra faire passer le taux d'inoccupation des immeubles locatifs autour de la norme généralement admise de 3 %, en particulier dans les grands

centres urbains comme Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke.

Dans le cadre de son dernier budget, le gouvernement du Parti Québécois a annoncé des investissements de près de 500 millions de dollars pour construire 13 000 logements à loyer modique ou abordable et en rénover 27 000 autres. Un gouvernement du Parti Québécois accentuera cet effort en investissant dans quatre volets :

- intensification de la construction de 20 200 logements sur cinq ans;
- amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et des personnes qui nécessitent un logement adapté;
- poursuite des efforts de rénovation domiciliaire au bénéfice de 17 000 ménages.

Enfin, le budget du programme d'adaptation des domiciles pour les personnes handicapées sera triplé afin de réduire à moins d'un an le délai de réalisation des travaux. Le budget du programme Logement adapté pour aînés autonomes sera pour sa part doublé.

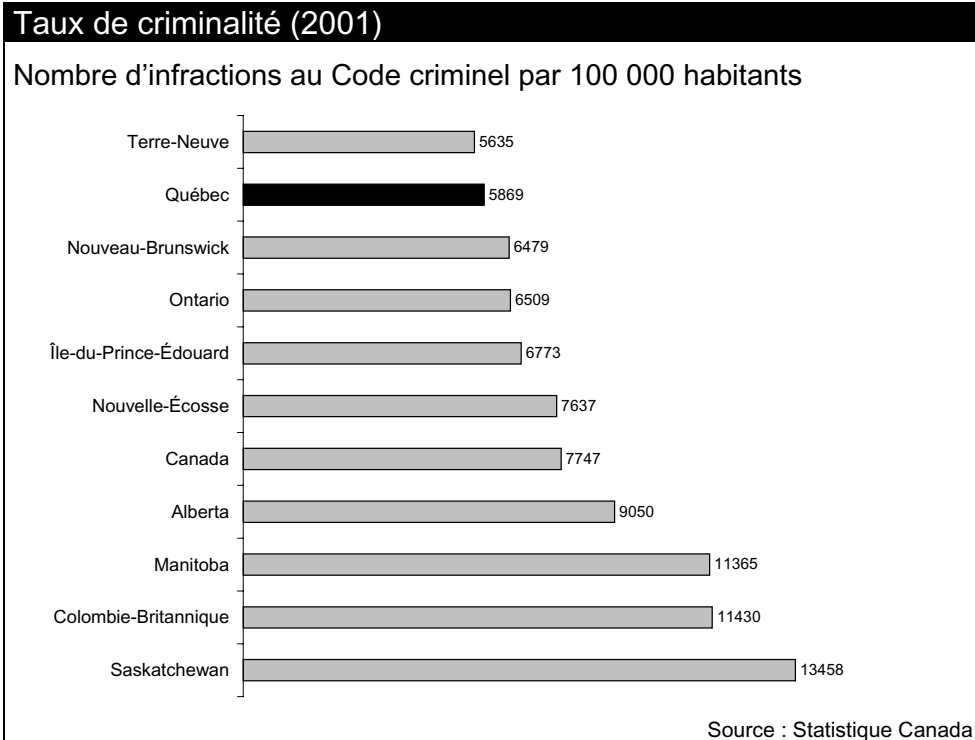
Des milieux de vie sécuritaires

Le fait de vivre dans un environnement sécuritaire est un facteur intimement lié à la qualité de vie au Québec. L'action du gouvernement du Parti Québécois sur plusieurs fronts, en particulier dans le dossier des motards criminels, n'est pas étrangère à la diminution considérable de la criminalité au Québec ces dernières années.

Le Parti Québécois entend bien poursuivre son action vigoureuse afin de réduire davantage le taux de criminalité. La prévention sera à la base de toutes ses actions. Déjà en novembre 2001, le ministre de la Sécurité publique déposait la politique de prévention de la criminalité, *Pour des milieux de vie plus sécuritaires*, afin de coordonner les initiatives en matière de prévention.

Lors d'un prochain mandat, un gouvernement du Parti Québécois créera le Réseau national de prévention de la criminalité. Les intervenants des secteurs de la santé, de l'éducation et des milieux communautaires seront ainsi mis en lien afin de mieux détecter les

signes précurseurs de comportements criminels et d'agir efficacement en matière de réhabilitation.



Le bas taux de criminalité témoigne des efforts du gouvernement du Parti Québécois en matière de sécurité publique.

Des villes nouvelles à bâtir

Pour des villes plus concurrentielles

- Plus de ressources fiscales pour les municipalités
- Réhabilitation du réseau routier et développement du transport intermodal pour réduire la congestion routière
- Soutien aux infrastructures de loisirs et de sport

Des investissements nécessaires dans les infrastructures

- Amélioration de l'état des logements et des services collectifs
- Incitatifs à la plantation d'arbres et à l'aménagement de parcs urbains

Montréal en effervescence

- Renforcement de son caractère international
- Amélioration du transport en commun sur l'île et en banlieue
- Revitalisation de l'est de Montréal

Le logement : un droit fondamental

- Bonification des politiques d'accès à la propriété, particulièrement pour les jeunes familles
- Plus d'incitatifs fiscaux pour la construction et l'entretien de logements locatifs
- Objectif : 3 % de taux d'inoccupation des immeubles locatifs dans les grands centres urbains

UN ENVIRONNEMENT À PRÉSERVER ET À METTRE EN VALEUR

Aux yeux du Parti Québécois, l'environnement n'est pas un luxe mais une valeur. Dans cette perspective, un gouvernement du Parti Québécois investira les ressources nécessaires pour que la politique nationale de l'eau soit appliquée intégralement dans les prochaines années. Dans un souci de cohérence, il maintiendra le moratoire sur le développement de centrales hydroélectriques sur les petites rivières du Québec.

La même constance prévaudra dans l'application de la politique des aires protégées. La Loi sur la conservation du patrimoine naturel adoptée en décembre dernier vise à augmenter de 5 % à 8 % la superficie du territoire qui sera transformée en aires protégées d'ici 2005. Un gouvernement du Parti Québécois sera engagé à atteindre cet objectif dans les délais prévus et à le porter à 10 % au terme de la décennie.

La forêt est à la fois génératrice d'activités économiques importantes et composante intégrale du patrimoine naturel du Québec. Le gouvernement du Parti Québécois a récemment fait écho aux préoccupations entourant la mise en valeur de cette ressource en annonçant la tenue d'une enquête publique sur la gestion de la forêt québécoise. Au cours d'un prochain mandat, il appliquera les recommandations de cette enquête dans le respect de ses engagements en matière d'environnement et de développement régional.

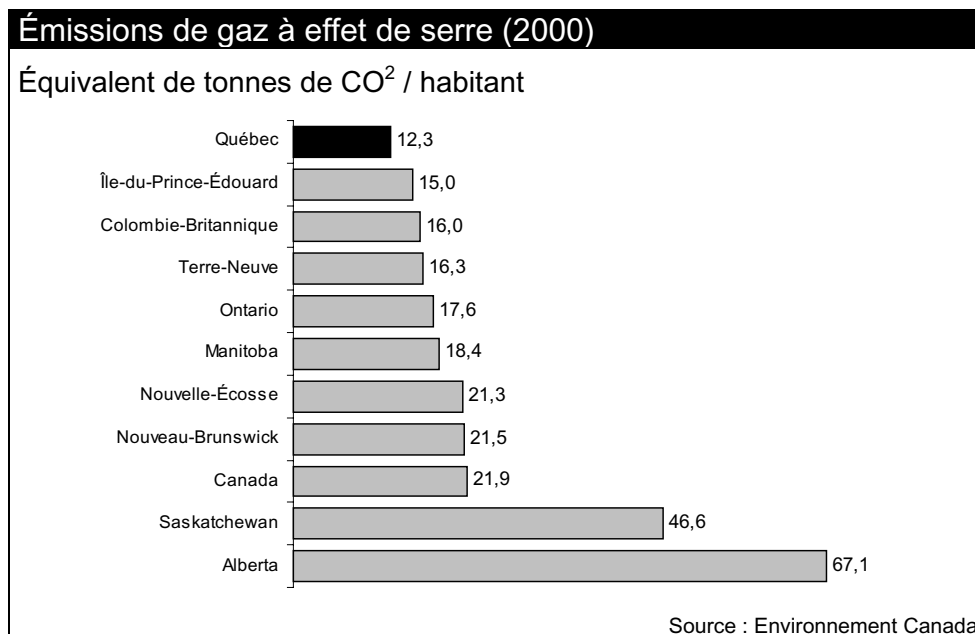
Le développement remarquable de l'agriculture québécoise est une source de fierté et un moteur de l'activité économique, surtout en région. L'harmonie nécessaire entre cette activité économique et la protection de l'environnement est désignée sous le vocable d'agroenvironnement.

En collaboration avec les productrices et les producteurs agricoles, un gouvernement du Parti Québécois aura fait prendre au Québec un virage agroenvironnemental majeur d'ici la fin de la décennie. Il rendra récurrent et améliorera le programme de soutien à l'agriculture biologique. Il poursuivra les travaux qui ont cours sur l'étiquetage des produits génétiquement modifiés (OGM). Enfin, il

soutiendra fermement les efforts de développement d'une agriculture plus verte. Compte tenu de l'ampleur des changements que supposent de tels objectifs, un gouvernement du Parti Québécois appuiera sa démarche sur une vision à long terme. Il améliorera considérablement le programme Prime-vert et inscrira son action dans le cadre d'un plan d'ensemble pour la période 2003-2010.

Le Québec à l'heure de Kyoto

Les effets des changements climatiques commencent à se faire sentir sur le territoire québécois. Le pergélisol se réchauffe dans le Grand Nord, la couverture neigeuse s'amincit, l'érosion côtière s'accroît et on observe davantage de phénomènes météorologiques extrêmes, comme le verglas ou la sécheresse. On assiste également à la dégradation rapide de la qualité de l'air dans les grandes agglomérations.



Le Québec est résolument engagé à respecter les objectifs du protocole de Kyoto et peut être fier de sa performance en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Bien que le Québec ait un bilan exemplaire en matière d'émission de gaz à effet de serre, il souhaite aller plus loin et adoptera des mesures appropriées pour :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre au Québec;
- favoriser la décarbonisation graduelle de l'économie québécoise et encourager les modes de production qui engendrent moins de gaz à effet de serre;
- accentuer l'offre de transport en commun dans les grands centres.

Un leadership environnemental affirmé

Un gouvernement du Parti Québécois misera sur une gestion environnementale moderne pour que le Québec demeure parmi les leaders en matière de développement durable et de qualité de vie. Au cours d'un prochain mandat, il posera des gestes énergiques à cette fin :

- dès 2004, modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement afin de remplacer le régime actuel d'autorisations à vie par des permis d'exploitation renouvelables qui tiendront compte du développement des nouvelles technologies et des changements observés dans l'environnement;
- application du principe d'écoconditionnalité dans l'ensemble des programmes de soutien gouvernementaux et en particulier dans les secteurs qui ont un impact sur la qualité de l'eau et les nappes souterraines;
- programme d'aide à l'intention des groupes environnementaux qui agissent aux niveaux local et régional.

Un patrimoine naturel bien protégé

Politique nationale de l'eau

- Investissements nécessaires à l'application intégrale de la politique nationale de l'eau

Aires protégées

- Préservation de 8 % du territoire sous forme d'aires protégées d'ici 2005
- Hausse de cet objectif à 10 % pour 2010

Saine gestion de la forêt québécoise

- Application des recommandations de l'enquête sur la gestion de la forêt dans le respect des engagements du Parti Québécois envers l'environnement et le développement régional

Virage vert en agriculture

- Amélioration du programme de soutien à l'agriculture biologique
- Bonification considérable du programme Prime-Vert

Kyoto et bien plus

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Décarbonisation graduelle de l'économie québécoise pour encourager les modes de production qui engendrent moins de gaz à effet de serre
- Incitatifs fiscaux pour l'achat d'habitations dotées de systèmes à haute efficacité énergétique ou d'un principe d'isolation supérieure

Le Québec comme leader en matière de développement durable

- Modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement
- Application du principe d'écoconditionnalité dans l'ensemble des programmes gouvernementaux

UNE CULTURE RICHE ET VIVANTE

La culture est au cœur de l'identité québécoise. Elle nourrit notre capacité de rêver et de créer. Elle nous ouvre sur le monde et nous inscrit dans la modernité. Elle est un motif de fierté et contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de l'humanité. Pour le gouvernement du Parti Québécois, une culture riche, présente et vibrante est l'expression d'un Québec fort; elle est un outil fondamental de progrès et elle reflète notre spécificité.

Maintenant que le Québec a les outils, l'infrastructure et les talents, le défi est d'accroître la présence de la culture dans le quotidien des Québécoises et des Québécois. Au-delà du divertissement, la culture doit contribuer à leur développement social, éducatif et linguistique.

Il faut par ailleurs ouvrir les portes de nouveaux marchés à nos créateurs, nos artistes et nos artisans. Déjà, leur génie est acclamé sur les scènes de tous les continents. L'État doit leur offrir le soutien nécessaire afin qu'ils puissent faire davantage rayonner la culture québécoise à l'étranger tout en contribuant au développement économique du Québec.

Un gouvernement du Parti Québécois continuera à soutenir la diffusion de la culture québécoise en articulant son action autour des cinq axes suivants :

– *La sensibilisation des jeunes à l'art et à la culture*

Le Parti Québécois veut faire en sorte que tous les élèves du primaire et du secondaire aient accès aux arts et à la culture tout au long de leur parcours scolaire.

C'est pourquoi il s'engage à étendre le volet culturel du programme « Ça bouge après l'école » à l'école primaire. Combinée aux mesures déjà existantes comme le programme « Rencontre culture éducation », cette initiative renforcera la relation entre la culture et l'éducation.

– *Le soutien aux artistes, aux artisans et aux créateurs*

Le gouvernement du Québec accorde déjà un soutien solide aux artistes, aux artisans et aux créateurs de chez nous. Au cours d'un

prochain mandat, il renforcera cet appui en proposant des ajustements au chapitre de la fiscalité et de la sécurité sociale afin d'améliorer les conditions socioéconomiques des artistes. Il renforcera aussi leurs droits socio-économiques, notamment au chapitre des droits d'auteur.

– *Une stratégie nationale de mise en valeur de la culture québécoise à l'étranger*

Le gouvernement du Québec investit chaque année plus de 20 millions de dollars dans le rayonnement de nos artistes à l'étranger. Cette somme permet à quelque 200 organismes québécois de se rendre à l'étranger pour des activités de production, de coproduction ou de prospection.

Cette aide à l'exportation de nos produits culturels revêt une grande importance pour la diffusion de la culture québécoise dans le monde. Afin d'en tirer un maximum de retombées, un gouvernement du Parti Québécois adoptera une Stratégie nationale de mise en valeur de la culture québécoise à l'étranger. Cette stratégie fixera des objectifs quantitatifs et qualitatifs quant au rayonnement de la culture québécoise à l'étranger et sera assortie d'un soutien financier approprié.

– *Un soutien à la télévision publique*

La télévision publique à vocation culturelle qu'est Télé-Québec mérite qu'on lui accorde ses lettres de noblesse. De fait, elle constitue l'une des télévisions publiques les plus performantes au monde lorsqu'on la compare avec d'autres télévisions publiques comme PBS, France 5 et ARTE. Le Parti Québécois s'engage à accroître les budgets de Télé-Québec afin qu'elle affirme mieux son rôle de leader en matière de fictions dramatiques, de documentaires et de courts métrages tout en étant plus présente en région.

- *Une politique nationale du patrimoine*

Le patrimoine dans son sens large – qui inclut le patrimoine religieux et bâti, mais aussi la patrimoine vivant et immatériel – est l'expression de notre identité et suscite un intérêt renouvelé auprès des Québécoises et des Québécois. Dans la foulée du Rapport Arpin, rendu public en 2000, le gouvernement du Parti Québécois a posé des gestes significatifs au cours des dernières années en

matière de patrimoine : protection du mont Royal, restauration de lieux de culte, revitalisation de villes et de villages partout au Québec, mise en valeur de notre héritage collectif, notamment dans le cadre de la Politique muséale.

Un gouvernement du Parti Québécois dotera le Québec d'une politique nationale du patrimoine qui viendra préciser les objectifs et les moyens devant nous permettre de poursuivre les efforts entrepris en collaboration avec les différents partenaires du milieu.

Une culture vibrante

Soutenir la création

- Amélioration des conditions socioéconomiques des artistes et renforcement de leurs droits

Soutenir la diffusion

- Sensibilisation des élèves du primaire et du secondaire à l'art et à la culture
- Maximisation de la diffusion internationale de la culture québécoise par une politique de mise en valeur
- Augmentation du budget de Télé-Québec pour l'affirmation de son rôle et présence accrue en région

Notre patrimoine : une valeur à protéger

- Poursuite des efforts de protection et de revitalisation par une politique nationale du patrimoine

Un Québec maître de son avenir

Depuis la Révolution tranquille, le Québec évolue vers une identité toujours plus forte et aspire à une autonomie toujours plus grande. Le peuple québécois s'est pris en main afin de donner vie à cette idée-force qui est apparue comme un coup de tonnerre il y a 40 ans: « Maîtres chez nous ».

En 1995, le Québec est passé à moins de 30 000 voix de se donner le statut d'État souverain et la capacité de gérer sa propre destinée. Par la suite, les exigences de la gestion de l'État, le formidable effort de redressement des finances publiques et l'urgence d'aller de l'avant avec des réformes capitales pour l'avancement du Québec ont retenu l'essentiel de l'attention du gouvernement.

Aujourd'hui, le déficit est éliminé, l'emploi est relancé et le fardeau fiscal des Québécoises et des Québécois a été allégé. De plus, le gouvernement a réinvesti massivement dans la santé et l'éducation et de nouvelles grandes villes ont vu le jour.

En somme, le Québec est maintenant prêt à faire face à tous les défis. Il ne lui manque que la liberté et la pleine capacité de prendre les décisions qui le concernent. Le temps est donc venu pour lui de rompre avec l'incertitude qu'entraîne son indécision quant à son avenir. Et ce n'est certainement pas en reportant le projet souverainiste indéfiniment, en « passant à autre chose » ou en attendant une vague reconnaissance qu'on y parviendra.

La souveraineté du Québec n'est pas un rêve dépassé. Elle répond à des besoins réels de la société québécoise, qui aspire à devenir pleinement responsable d'elle-même et de ses choix. Abandonner un tel projet, ce serait fermer la porte de la liberté. Le Parti Québécois, au contraire, offre la possibilité de garder toutes les portes ouvertes, à commencer par celle permettant au Québec de choisir son avenir.

UNE IDENTITÉ À AFFIRMER

La langue française et la culture québécoise constituent les fondements de notre identité nationale. C'est cette identité qui fait du Québec une nation singulière dont l'existence au sein de l'Amérique anglophone constitue un phénomène unique et fascinant.

Cette existence est toutefois très fragile. Partout ailleurs au Canada, l'irrésistible mouvement d'assimilation cause des ravages irréparables. Le Québec est le seul territoire d'Amérique où la langue française repose encore sur des assises suffisamment solides pour ne pas reculer.

La langue de chez nous

Le gouvernement du Parti Québécois n'a jamais fléchi dans sa volonté de défendre et de promouvoir la langue française. Plus de 25 ans après l'adoption de la Charte de la langue française, on ne dira jamais assez à quel point la Loi 101 a eu des effets prodigieux. Par exemple, alors que 80 % des enfants allophones fréquentaient le réseau scolaire anglophone, la situation est totalement inversée aujourd'hui.

Le Parti Québécois n'a jamais fléchi et ne fléchira jamais dans sa volonté de protéger et de promouvoir la langue française.

Depuis son retour au pouvoir en 1994, le gouvernement du Parti Québécois a poursuivi avec détermination la promotion des objectifs de la Charte de la langue française, notamment en dotant le Québec d'une politique linguistique axée sur l'emploi et sur la qualité de la langue française. Sa mise en œuvre a entraîné un suivi plus rigoureux de la situation linguistique.

Les travaux de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, présidée par M. Gérald Larose, ont démontré la nécessité d'accentuer ces efforts. Aussi le gouvernement a-t-il répondu à plusieurs recommandations de la Commission en adoptant la Loi 104. Cette loi modernise le mandat et la structure des divers organismes qui veillent à l'application de la Charte de la langue française. Elle fait aussi en sorte qu'un court séjour à l'école anglaise privée non subventionnée ne serve plus de passerelle vers l'école anglaise publique ou privée subventionnée.

Un consensus à renforcer

Les travaux de la Commission des États généraux ont permis de le constater : un consensus s'exprime au Québec sur la question linguistique. Il est de plus en plus généralement admis que le français y est la langue commune de la vie publique. Les progrès et les acquis sont réels, mais le statut et la situation du français demeurent et demeureront toujours précaires, en raison de la prédominance massive de la langue anglaise dans la réalité nord-américaine et dans celle de la mondialisation.

Le Parti Québécois est particulièrement sensible au devoir de vigilance qui s'impose. Aussi s'engage-t-il à renforcer le consensus qui existe en valorisant davantage l'utilisation du français dans toutes les sphères d'activité.

**Le Parti Québécois
donnera une
nouvelle vigueur à
la francisation des
entreprises**

Pour ce faire, un gouvernement du Parti Québécois donnera une nouvelle vigueur à la francisation des entreprises. Il intensifiera son action afin que les entreprises détentrices du certificat de francisation en respectent vraiment les exigences et que celles qui sont engagées dans un programme en vue d'obtenir ce certificat le complètent dans les délais prévus. Il s'attachera de façon plus intensive à l'apprentissage du français dans les petites et moyennes entreprises, surtout dans celles où se retrouvent des travailleuses et des travailleurs issus de l'immigration.

L'un des objectifs majeurs de la politique linguistique du gouvernement du Parti Québécois est de veiller à ce que l'administration publique joue un rôle exemplaire en matière de respect et de promotion de la langue française. Un gouvernement du Parti Québécois sera particulièrement attentif à ce que les politiques et les pratiques linguistiques de tous les organismes publics, ceux de Montréal tout spécialement, reflètent cette exigence d'exemplarité, évitant de favoriser le bilinguisme institutionnel.

Une identité plurielle

La valorisation et l'affirmation de l'identité québécoise passent aussi par la reconnaissance de la diversité du Québec et par le respect de son pluralisme.

La communauté anglophone enrichit le Québec par son dynamisme économique, social et culturel. Elle contribue de façon importante à la diversité de la nation québécoise. Un gouvernement du Parti Québécois demeurera attentif aux besoins de cette communauté et garantira le maintien et le financement de ses institutions.

Le Parti Québécois valorise aussi l'appartenance à la nation québécoise de toutes les personnes qui ont choisi le Québec comme terre d'adoption. Leur apport particulier ajoute à notre qualité de vie collective et favorise l'ouverture de notre société sur le monde. Il faut donc faire en sorte que ces nouveaux concitoyens se sentent bien accueillis et qu'ils développent un sentiment d'appartenance au Québec. Qu'ils se sentent Québécois !

Le Parti Québécois poursuivra son action afin de renforcer le pouvoir d'attraction du français comme langue commune et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à la nation québécoise.

Un gouvernement du Parti Québécois poursuivra son action afin de renforcer le pouvoir d'attraction du français comme langue commune et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à la nation québécoise. En outre, il fera en sorte que l'accès aux cours de français soit élargi aux réfugiés en attente d'une décision relative à leur statut.

Autochtones : une relation de confiance

Depuis le retour au pouvoir du Parti Québécois, un changement majeur est survenu, pour le mieux, dans les relations entre les nations autochtones et le gouvernement du Québec. Par la conclusion d'ententes historiques comme la Paix des Braves, le premier ministre Bernard Landry a su poursuivre l'œuvre de René Lévesque, dont le gouvernement fut le premier à reconnaître formellement les onze nations autochtones.

Les principes de respect et de reconnaissance continueront donc de gouverner les relations avec les nations autochtones. C'est dans cet esprit que seront menées à terme les négociations avec les Innus et que seront poursuivies ou entreprises les négociations avec les autres nations autochtones du Québec.

L'avenir du Québec passe par sa capacité à s'ouvrir aux nations autochtones et à établir avec elles des relations d'une nouvelle dimension. Comme l'affirme le Grand chef des Cris, Ted Moses : «Il n'y a qu'un seul Québec, partageons-le dans la paix et le respect mutuel.»

DES INTÉRÊTS À DÉFENDRE

Le Parti Québécois n'entend pas emprunter la voie de la « démission tranquille » préconisée par ses adversaires. Dans le contexte d'un fédéralisme canadien de plus en plus centralisateur, il défendra âprement les intérêts des patients, des enfants, des familles et de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, en particulier dans les dossiers du déséquilibre fiscal et des congés parentaux.

**Jamais un
gouvernement du
Parti Québécois ne
fera preuve de
mollesse et de
nonchalance dans
ses discussions
avec Ottawa.**

Le progrès du Québec et l'affirmation de son identité passeront toujours par la défense vigoureuse de ses intérêts. Il est clair que jamais un gouvernement du Parti Québécois ne fera preuve de mollesse et de nonchalance dans ses discussions avec Ottawa. Jamais il ne délaissera les intérêts du Québec pour des préoccupations « pancanadiennes » ou autres, comme on peut le craindre de la part des autres partis politiques.

À cet égard, il est important de rappeler qu'en novembre 2001 le PLQ a adopté un plan d'action visant l'adhésion du Québec à la Constitution de 1982, ce qui consacrerait d'importantes diminutions de pouvoirs pour le Québec. Le PLQ a aussi mis de côté la notion de société distincte au profit d'une vague notion de « spécificité » devant être enchâssée – un jour peut-être – dans la Constitution. Comment ne pas y voir l'abandon de toute notion d'un Québec fier et digne ou carrément une « démission tranquille »?

Quant à l'ADQ, le rapport de son comité constitutionnel stipule que « notre parti [l'ADQ] est celui de la fidélité première à un Québec, à une communauté politique qui a choisi de vivre sa liberté au sein du Canada ». On ne saurait faire une profession de foi fédéraliste plus claire ! En fait, comme l'a déclaré Mario Dumont devant le Canadian Club de Toronto, « la question constitutionnelle n'est pas sur notre écran radar ». Encore ici, on ne peut voir autre chose qu'une « démission tranquille ».

En somme, pendant que le Parti Québécois offre le choix de la liberté et la seule voie crédible pour briser l'impasse du fédéralisme, ses adversaires font preuve de mollesse, une mollesse résignée chez le PLQ, affirmée et revendiquée chez l'ADQ, et ne promettent autre chose que d'engager le Québec dans

la voie sans issue, stérile et débilante des sempiternelles querelles fédérales-provinciales.

Sortir de l'étranglement fiscal

Au cours des huit dernières années, le gouvernement du Parti Québécois a défendu les intérêts du Québec avec âpreté. Il a ainsi obtenu d'Ottawa les programmes de formation de la main-d'œuvre, des amendements constitutionnels pour mettre en place des commissions scolaires linguistiques plutôt que confessionnelles et des ententes de financement des infrastructures qui répondent mieux aux besoins des Québécoises et des Québécois.

Enfin, en refusant de signer l'Entente sur l'union sociale canadienne, le gouvernement du Parti Québécois a protégé la souveraineté de l'Assemblée nationale dans les champs de compétence que lui reconnaît la Constitution.

Par ailleurs, l'intransigeance d'Ottawa a amené le gouvernement du Parti Québécois à faire appel aux tribunaux dans les dossiers des jeunes contrevenants et des congés parentaux – dossiers pour lesquels des motions unanimes ont été adoptées par l'Assemblée nationale.

Dans le débat sur le déséquilibre fiscal, le gouvernement du Parti Québécois a permis qu'une étape majeure soit franchie en créant la Commission Séguin. Le rapport de cette commission confirme hors de tout doute le dysfonctionnement de la fédération canadienne. En effet, le Québec fait face à des dépenses vitales qui croissent à un rythme dangereusement élevé. L'essentiel de sa marge de manœuvre est consacré à la santé, à l'éducation et au soutien à la famille, alors que dans d'autres secteurs comme la culture, le logement social, les routes et les infrastructures ou l'environnement, les besoins sont tout aussi pressants.

Pendant ce temps, des surplus budgétaires importants s'accumulent dans les coffres du gouvernement fédéral, qui s'en sert pour empiéter dans les champs de compétence du Québec. Il en résulte du gaspillage, des doublons, de l'incertitude budgétaire et des divergences dans les priorités d'action. Telle est la forme de fédéralisme que le Canada offre au Québec.

L'avenir des services publics, en particulier en santé et en éducation, est au cœur du débat sur le déséquilibre fiscal. Notre

État national doit pouvoir faire les choix qui correspondent aux priorités et aux besoins légitimes des Québécoises et des Québécois.

Pour mettre fin à cette situation inique, qui laisse 50 millions de dollars par semaine s'accumuler dans les coffres d'Ottawa alors que les besoins de la population sont criants, il faut que le Québec parle d'une seule voix. C'est ce qu'il a fait au Forum national sur le déséquilibre fiscal, tenu les 7 et 8 octobre 2002. Ce forum a permis aux représentants des trois partis politiques québécois et de la société civile de s'exprimer clairement sur la question. Il en est ressorti une unanimité sur la nécessité de corriger le déséquilibre fiscal.

La stratégie d'étranglement fiscal du gouvernement fédéral sera combattue de façon ferme par un gouvernement du Parti Québécois. Il faut gagner la bataille du déséquilibre fiscal au nom des patients, des enfants, des familles, de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Le Parti Québécois souscrit pleinement aux conclusions de la Commission Séguin qui estime que pour rétablir l'équilibre fiscal au Canada, il faut modifier les modalités actuelles du partage des ressources en libérant un nouvel espace fiscal en faveur des provinces.

UNE VOIX À FAIRE ENTENDRE

Les jeunes Québécoises et Québécois sont fascinés par le monde. Il faut non seulement saluer cette ouverture, mais aussi l'encourager. Il importe d'offrir aux jeunes des possibilités d'engagement social et humanitaire, de séjours d'études et de travail à l'étranger. Ces expériences favorisent l'ouverture d'esprit et permettent aux jeunes de participer au rayonnement d'un Québec solidaire des autres peuples de la planète.

L'engagement social et humanitaire sera encouragé en offrant aux jeunes des possibilités multiples de séjours de coopération, d'études et de travail à l'étranger.

L'action d'un gouvernement du Parti Québécois en faveur de l'engagement international des jeunes se traduira par le dépôt, dans les premiers mois suivant sa réélection, d'un plan d'action visant à promouvoir les programmes destinés aux jeunes et mettra à leur disposition toute l'information nécessaire pour les guider vers le séjour à l'étranger qui leur convient. Le plan d'action comprendra en outre une importante intensification du programme Québec sans frontières et de celui de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse qui ont permis à des centaines de jeunes de s'initier à la coopération internationale ou d'obtenir des stages à l'étranger. Des mesures y seront aussi prévues pour favoriser la maîtrise de non seulement deux mais trois langues.

Notre économie, qui est l'une des plus ouvertes sur le monde, a besoin d'un apport constant d'expertise dans le domaine de l'exportation. Il faut permettre à davantage de jeunes d'apprendre les ficelles du commerce international et de contribuer à l'ouverture de toutes les régions du Québec aux marchés d'exportation. C'est pourquoi le plan d'action mentionné plus haut prévoira l'organisation, en partenariat avec les institutions d'enseignement postsecondaire, de « Missions Jeunes-Québec » qui donneront aux jeunes entrepreneurs le goût de conquérir les marchés du monde entier.

Le rendez-vous de Buenos Aires

L'international fascine, mais la mondialisation préoccupe. Certains y voient une occasion unique de développement pour le Québec, d'autres y voient une menace à son épanouissement.

Sur le plan économique, le Parti Québécois a fait depuis longtemps le pari de la mondialisation en appuyant les ententes de libre-échange avec nos partenaires nord-américains. Ce pari est aujourd’hui gagné et il a permis au Québec de créer plus d’emplois et plus de richesse.

Sur les plans culturel, social et environnemental, le Parti Québécois n’est en faveur de la mondialisation que si elle est équitable et socialement responsable.

Sur les plans culturel, social et environnemental, le Parti Québécois n’est en faveur de la mondialisation que si elle est équitable et socialement responsable. Une mondialisation à visage humain qui respecte la souveraineté des nations, préserve l’environnement et favorise le partage des richesses. Dans cette perspective, un gouvernement du Parti québécois élaborera une politique relative au commerce équitable et à l’investissement socialement responsable.

Le Québec occupera la place qui lui revient sur la scène internationale, tant aux niveaux économique, culturel que politique. Un gouvernement du Parti Québécois poursuivra le déploiement du réseau diplomatique québécois, notamment en Amérique latine, et participera activement aux forums internationaux qui lui sont accessibles, comme le Forum économique de Davos et le Forum social mondial de Porto Alegre. Il cherchera des appuis concrets afin que soient protégés la diversité culturelle, les droits fondamentaux du travail et l’environnement dans les ententes commerciales.

Promouvoir les intérêts du Québec, c’est aussi, bien sûr, faire entendre sa voix dans l’ensemble canadien, mais également en Amérique et dans le monde entier. Le Parti Québécois fait figure de pionnier à cet égard, étant le seul parti qui s’intéresse aux effets de la mondialisation sur l’avenir du Québec. Ni le PLQ ni l’ADQ ne proposent de vision ou de politique progressiste à ce sujet. Au cours d’un prochain mandat, le Parti Québécois continuera de veiller avec vigilance à ce que le Québec tire le meilleur parti possible de l’ouverture des marchés.

Il va de soi qu’un Québec souverain serait nettement mieux outillé pour atteindre ces objectifs. En tant que pays, il serait libre de faire entendre sa voix et de défendre ses intérêts sur la scène internationale. Les femmes et les hommes du Québec seraient désormais en mesure de façonner leur pays selon leurs valeurs et leurs aspirations. Le fédéralisme canadien, incapable de se

réformer dans le sens des préoccupations de la population du Québec, ne serait plus un obstacle.

Un Québec souverain exprimerait une voix originale sur la scène internationale sur les questions de paix, de justice entre les peuples et de diversité culturelle. Un Québec souverain serait aussi en mesure de faire ses propres choix en matière de protection de l'environnement, de soutien aux familles, d'éducation, de santé, de réhabilitation des jeunes contrevenants, de gestion des ressources naturelles, d'appui à la culture et d'aménagement du territoire. Un Québec souverain, enfin, pourrait réorganiser ses institutions politiques selon son génie propre et procéder à une véritable décentralisation des pouvoirs en région.

Le prochain Sommet des Amériques aura lieu en 2005 à Buenos Aires. Il faut que le Québec y soit en tant que partenaire à part entière, c'est-à-dire en tant que nation souveraine.

C'est ce qu'ont compris des dizaines de nouveaux pays membres de l'ONU qui s'épanouissent à l'échelle de la planète. À l'exemple de ces nouveaux pays, un Québec souverain prendrait sa place aux tables des nations, notamment celle liée à la construction des Amériques.

De fait, il ne faut pas que l'intégration des Amériques se décide sans le Québec, comme ce fut le cas en avril 2001, quand il n'a même pas pu souhaiter la bienvenue aux participants du Sommet des Amériques qui avait pourtant lieu dans sa Capitale nationale. Le prochain Sommet aura lieu en 2005 à Buenos Aires. Il faut que le Québec y soit en tant que partenaire à part entière, c'est-à-dire en tant que nation souveraine.

UN AVENIR À PRENDRE EN MAIN

Le thème de la souveraineté nationale englobe tous ceux qui sont abordés dans ce programme électoral. Cela va de soi : le choix que les Québécoises et les Québécois feront quant à leur avenir déterminera le genre de société à laquelle ils aspirent.

L'objectif premier du Parti Québécois est de mener le Québec à sa souveraineté politique.

Cette société, le Parti Québécois la souhaite à la hauteur des valeurs et des ambitions des Québécoises et des Québécois. Or, une telle société ne verra le jour que lorsque le Québec disposera de tous les instruments nécessaires à son plein épanouissement.

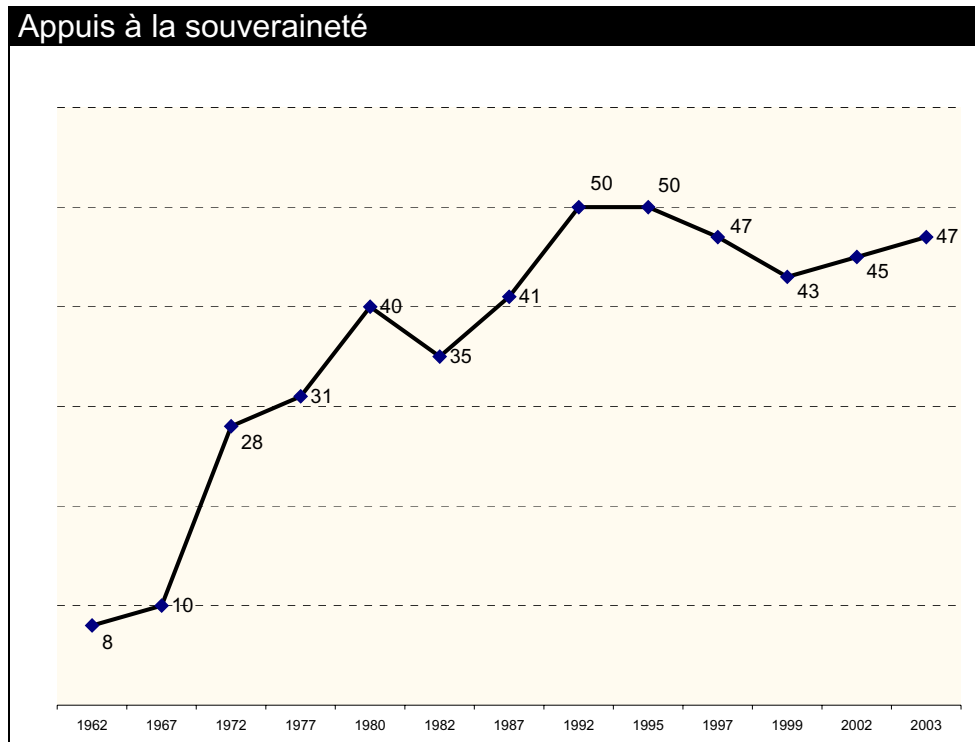
Voilà pourquoi l'objectif premier du Parti Québécois est de mener le Québec à sa souveraineté politique. Cet idéal le distingue clairement de ses adversaires, dont la vision de l'avenir du Québec se résume, hélas, à une « résignation tranquille » face au processus de centralisation, à Ottawa, de tous les pouvoirs et de toutes les décisions politiques d'importance. Une « résignation tranquille » aussi face à une démarche qui peut convenir au Canada anglais, mais dans laquelle le Québec ne saurait se laisser entraîner sans renoncer à ce qu'il est comme peuple et comme nation.

La souveraineté, une affaire de cœur et de raison

La souveraineté est une affaire de cœur parce qu'elle est avant tout une question de dignité, d'affirmation et de respect de soi. S'il ne peut affirmer pleinement son identité, agir selon ses valeurs et avoir une prise sur son destin, le peuple québécois est condamné à s'étioler.

La souveraineté, c'est aussi – et peut-être plus qu'on le pense – une affaire de raison. En effet, il est largement admis que le Québec forme une nation. Or, comme citoyens d'une simple province, les Québécoises et les Québécois sont privés des outils et des ressources qui leur permettraient de modeler une société plus conforme à leurs besoins, à leurs valeurs et à leurs idéaux. Citoyens d'un pays souverain, ils seraient dotés d'institutions qui adopteraient l'ensemble des lois applicables sur le territoire du Québec, qui gèreraient tous les impôts versés par les contribuables et qui agiraient en toute liberté sur la scène internationale.

Mais surtout en choisissant de se donner un pays, les Québécoises et les Québécois cimenteraient les assises d'une solidarité nationale qui les unirait tous dans la construction d'un pays et d'une société plus juste, plus épanouie.



Le Québec est aux portes de sa souveraineté. L'idée ne cesse de progresser depuis 35 ans. Et depuis 1995, malgré l'offensive tous azimuts du gouvernement fédéral, ce grand projet jouit encore d'une base solide, tous les sondages indiquant un appui qui oscille autour de 46 %.

Un projet actuel

Jouant la «carte générationnelle», un certain courant de pensée s'affaire actuellement à démontrer que la souveraineté est une chose dépassée et que le temps est venu pour les Québécois de « sortir des ornières constitutionnelles ».

C'est un curieux constat si l'on considère que ce grand forum mondial qu'est l'ONU accueille un nombre de plus en plus grand de nouveaux membres. De plus, malgré la mise sur pied d'une foule de structures continentales, aucune de ces nations n'a encore abdiqué son statut de pays souverain.

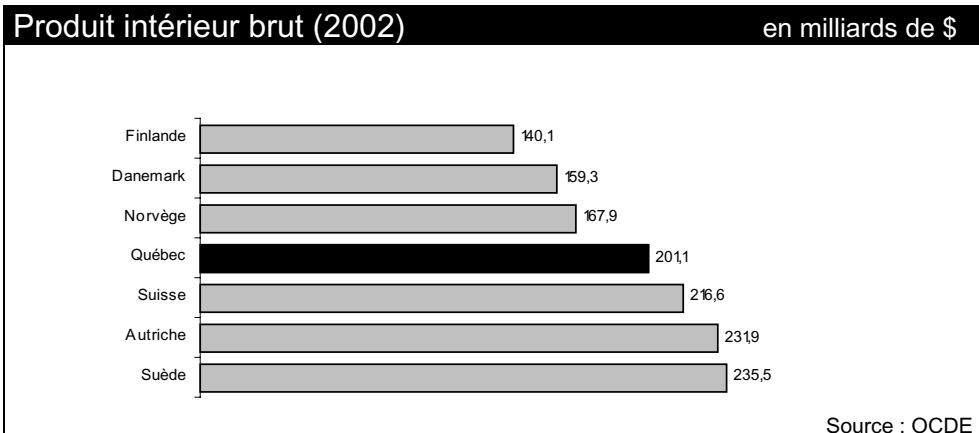
Vouloir gérer ses propres affaires ne relève pas d'une mode ou d'une obsession, c'est une question de maturité et de fierté. La souveraineté en laquelle croit le Parti Québécois n'est pas une souveraineté étroite et refermée sur elle-même. Bien au contraire, il s'agit d'un véritable passeport vers l'international qui concrétiserait cette ouverture sur le monde qui est déjà une si belle caractéristique du Québec actuel. Une souveraineté à l'image de celle des pays européens, qui offrent un exemple stimulant de ce qui peut se construire entre nations souveraines.

Un pays riche

Les appréhensions suscitées par la situation budgétaire et économique prévalant en 1995 ont freiné l'élan vers la souveraineté. À cette époque, le Québec sortait péniblement d'une récession économique. Le gouvernement libéral avait laissé les finances publiques dans un état lamentable. On évaluait alors le déficit d'un Québec souverain à plus de 15 milliards de dollars.

Aujourd'hui, la situation est bien différente. Grâce au formidable effort de redressement budgétaire mené par le gouvernement du Parti Québécois, un Québec souverain serait dans une situation de surplus budgétaire avant même l'élimination des dédoublements et des chevauchements fédéraux.

L'incontestable réussite économique du Québec n'est pas seulement un puissant antidote contre la peur distillée par les fédéralistes, c'est l'un des meilleurs arguments en faveur d'un Québec souverain.



Au cours des huit dernières années, le Québec s'est hissé au rang des nations les plus riches et les plus développées.

Le Québec joindrait le concert des nations fort d'une situation économique enviable qui le placerait parmi les vingt pays les plus riches au monde. Et depuis 1995, il ne cesse de surprendre par le dynamisme de son économie, sa performance dans des secteurs

de pointe, la croissance de ses investissements, la progression de ses exportations et la formidable poussée de l'emploi.

Cette incontestable réussite économique n'est pas seulement un puissant antidote contre la peur distillée par les fédéralistes, c'est l'un des meilleurs arguments en faveur d'un Québec souverain.

Le Canada est incapable de se réformer

Au lendemain du résultat extraordinairement serré du référendum du 30 octobre 1995, certains ont cru que le gouvernement central enclencherait une vaste réforme constitutionnelle afin de répondre à l'expression tangible de ce profond désir de changement.

Où en sommes-nous sept ans plus tard ?

À partir d'une interprétation réductrice et déformée des revendications québécoises, le gouvernement fédéral de Jean Chrétien a fait voter par la Chambre des communes une résolution sur la société distincte sans aucune portée légale ni pratique. Il a aussi fait adopter une loi sur les veto régionaux qui complexifie la déjà très alambiquée procédure de modification constitutionnelle, ajoutant ainsi à la paralysie canadienne.

En fait, la véritable réponse fédérale au résultat de 1995 a consisté à tout mettre en œuvre pour fermer définitivement le dossier de la question québécoise. Ottawa a d'abord fait subir aux Québécoises et aux Québécois un déferlement de propagande canadienne – souvent puérile – qui a englouti plus de 600 millions de dollars de fonds publics.

Ensuite, en coupant de façon démesurée dans les transferts financiers aux provinces et en maintenant à un niveau trop élevé les cotisations à la caisse de l'assurance-emploi, le gouvernement fédéral a accumulé d'énormes surplus budgétaires. Cette cagnotte lui a permis d'empiéter dans les champs de compétence des provinces et de rogner l'autonomie du Québec.

Cette dynamique canadienne de centralisation est accélérée par le déséquilibre fiscal croissant. Pendant que le gouvernement central lève plus d'impôts que ne le justifient ses responsabilités constitutionnelles, les provinces peinent à assumer leurs responsabilités dans des secteurs où les coûts explosent.

En somme, ce que nous avons vécu depuis 1995 démontre – si besoin était – que le fédéralisme canadien est incapable de s'ajuster à la volonté des Québécoises et des Québécois de mieux maîtriser leur destin. Pire encore ! Ottawa refuse toujours de reconnaître l'existence du peuple québécois et a même tenté, avec l'inique loi C-20, de lui nier le droit de disposer librement de son avenir. Chaque jour, le Canada devient plus unitaire.

Pour faire gagner le Québec

Il y a quelques années, les partis fédéralistes présentaient au reste du Canada une série de revendications sous forme d'ultimatums, affirmant haut et fort qu'une réponse négative confirmerait l'incapacité du fédéralisme canadien à répondre aux aspirations du Québec.

Au fil des ans, la porte timidement ouverte lors du référendum de 1995 s'est complètement refermée. Aujourd'hui, il n'est plus question de faire quelque effort que ce soit pour régler la question du Québec.

La poursuite d'un idéal comme la souveraineté n'est pas un obstacle à la bonne gouvernance. À preuve, les gouvernements du Parti Québécois ont fait avancer le Québec de façon remarquable depuis un quart de siècle.

En lieu et place d'une reconnaissance de son identité et de ses aspirations, le Québec a eu droit au plan B de Stéphane Dion, à la Loi C-20, au déséquilibre fiscal et à la négation systématique de la spécificité du Québec dans des dossiers comme les congés parentaux, le protocole de Kyoto, la présence du Québec sur la scène internationale et la réhabilitation des jeunes contrevenants.

Normalement, une conclusion simple devrait s'imposer à l'esprit des fédéralistes fatigués d'hier : il est plus que temps de passer à autre chose. Le Québec a mieux à faire que de perdre ses énergies dans de stériles querelles avec le gouvernement fédéral. Il est temps qu'il s'assume pleinement et qu'il fasse le pari de sa liberté.

C'est à ce pari, à la fois exigeant et plein de potentiel, que le Parti Québécois convie les Québécoises et les Québécois. Voilà pourquoi, contrairement à ses adversaires, il gardera toujours grande ouverte la porte de la liberté pour le Québec.

La poursuite d'un idéal comme la souveraineté n'est pas un obstacle à la bonne gouvernance, comme le prétendent le PLQ et l'ADQ. À preuve, les gouvernements du Parti Québécois ont fait avancer le Québec de façon remarquable depuis un quart de siècle.

A contrario, le PLQ n'a pas su démontrer qu'il peut mieux diriger le Québec parce qu'il « met ses énergies aux bons endroits ». Entre 1985 et 1994, les libéraux ont fait subir aux Québécoises et Québécois des hausses d'impôt de 10 milliards de dollars. Ils ont laissé les finances publiques dans un état lamentable avec un déficit record de 6 milliards. Le taux de chômage, à la fin du règne libéral, s'établissait à 13 %. Et paradoxalement, le PLQ qui avait promis – comme il le fait aujourd'hui – de délaissier les questions constitutionnelles pour s'attaquer aux « vrais problèmes » a plongé le Québec dans un long et débilitant psychodrame constitutionnel.

Au terme de ces dix années de recul pour le Québec, un porte-parole éminent du PLQ s'est néanmoins permis de prédire que l'élection d'un gouvernement du Parti Québécois constituerait « une catastrophe pour l'emploi et les finances publiques ». On connaît la suite. Depuis l'élection du Parti Québécois, en 1994, le déficit a été éliminé, le fardeau fiscal s'est allégé et le chômage a tellement diminué que le plein emploi est maintenant à portée de main.

Le PLQ et l'ADQ prétendent aussi être mieux placés pour s'entendre avec le reste du Canada et permettre au Québec de faire des gains. Mais à les voir reléguer aux oubliettes toutes les revendications traditionnelles du Québec, il est permis d'en douter.

Le Parti Québécois, pour sa part, offre à la population trois atouts incomparables : un bon gouvernement, la garantie d'une défense solide des intérêts du Québec et la possibilité d'accéder à la souveraineté politique dans les meilleures conditions possibles. Il propose un Québec moderne, maître de son destin, fraternel, tourné vers l'avenir et désireux de s'ouvrir sur le monde dans la fierté, le respect d'autrui et la dignité.

Une démarche pleinement démocratique

Malgré les espérances et les pressions du gouvernement de Jean Chrétien, l'avis de la Cour suprême rendu en 1998 a validé la démarche proposée lors du référendum de 1995. Le gouvernement fédéral et le reste du Canada sont aujourd'hui dans l'obligation de négocier de bonne foi avec le gouvernement du Québec au lendemain d'un vote référendaire favorable à la souveraineté.

Du reste, et en dépit du caractère émotif des divergences qui opposent le Québec et le Canada, il subsiste dans leurs

La Cour suprême a validé la démarche proposée lors du référendum de 1995.

populations respectives une volonté et une capacité de résoudre les différends. Ces deux communautés nationales ont une longue tradition démocratique qui compte sans doute parmi les plus anciennes et les plus enracinées du monde occidental. Cette tradition est inscrite dans le droit constitutionnel qui régit de part et d'autre nos comportements politiques.

C'est dans ce même esprit démocratique que le Parti Québécois s'est fermement engagé à maintenir les droits linguistiques de la minorité anglophone établie au Québec depuis plus de 200 ans.

On retrouve le même engagement en ce qui concerne les nations autochtones. Des projets de partenariat sont déjà établis, d'autres sont en cours de négociation.

Une démarche ordonnée, méthodique et rigoureuse

Le défi de tous les souverainistes, c'est de convaincre une majorité de Québécoises et de Québécois de franchir le dernier pas. À cette fin, le Parti Québécois s'engage à prendre tous les moyens pour réaliser la souveraineté du Québec dans les meilleurs délais et au terme d'un processus transparent, bien planifié.

Naturellement, la souveraineté ne viendra que lorsque les Québécoises et les Québécois seront prêts. Il n'est pas question de sauter des étapes ou de forcer la population à faire des choix qu'elle ne souhaite pas.

À cet égard, il ne faut pas confondre la fin et le moyen. L'objectif du Parti Québécois n'est pas de tenir un référendum mais de faire la souveraineté. Le Québec ne peut se permettre de rater son prochain rendez-vous avec l'histoire. C'est pourquoi un référendum ne sera tenu qu'en accord avec la volonté populaire et lorsque la perspective d'une victoire apparaîtra clairement à l'horizon.

Le Parti Québécois s'engage à prendre tous les moyens pour réaliser la souveraineté du Québec dans les meilleurs délais et au terme d'un processus transparent, bien planifié.

Afin de permettre aux Québécoises et aux Québécois de prendre une décision éclairée, un gouvernement du Parti Québécois élaborera un processus ordonné, méthodique et rigoureux visant à évaluer toutes les conséquences de la souveraineté, de manière à bien y préparer le Québec. Un plan national de transition vers la souveraineté comprendra un calendrier détaillé et précisera toutes les tâches qui incomberont aux différents ministères et organismes publics. Aucun détail ne sera laissé au hasard.

Le plan devra prévoir :

- une proposition de regroupement des fonctions étatiques actuellement réparties entre les deux ordres de gouvernement;
- un projet de réaménagement et de décentralisation de l'appareil gouvernemental vers les régions ;
- l'énumération des lois et des traités (y compris les traités de libre-échange), des règlements et des documents juridiques qui devront être préparés et modifiés de manière à assurer une transition harmonieuse et à garantir la continuité sur les plans interne et international;
- les démarches en vue de la participation du Québec à une éventuelle union de type confédéral avec le Canada et aux grandes organisations internationales;
- l'élaboration d'un projet de Constitution transitoire qui serait en vigueur dès l'accession à la souveraineté et jusqu'à l'adoption de la Constitution issue des travaux de la Commission constituante qui serait créée au lendemain de l'accession à la souveraineté.

Le projet de faire du Québec un pays est plus exigeant que tout autre projet politique. En proposant un plan national de transition vers la souveraineté, un gouvernement du Parti Québécois informera les citoyennes et les citoyens sur les modalités d'accession du Québec à la souveraineté. Il agira de manière responsable et prudente afin que le Québec soit bien préparé sur les plans juridique, financier, politique et diplomatique à accéder au statut d'État souverain au moment où les Québécoises et les Québécois auront collectivement entériné ce choix au terme d'un cheminement pleinement démocratique.

Nous sommes des gens de parole

En 1998, les électeurs ont accordé leur confiance au Parti Québécois pour ses engagements audacieux et novateurs. Ils ont alors fait le choix de la concertation pour l'emploi, de la justice sociale et de l'équité, du refus des déficits et de l'endettement.

Qu'en est-il quatre ans plus tard ? Nous avons tenu parole.

Voici un aperçu des grands objectifs formulés lors de la campagne de 1998 et du chemin que nous avons parcouru depuis.

Parole donnée	Parole tenue
Faire en sorte que le taux de création d'emplois soit plus élevé au Québec qu'au Canada.	Plus de 500 000 emplois ont été créés au Québec depuis l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois en 1994. L'an dernier, le Québec a créé près de 40 % des nouveaux emplois au Canada et son taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis 25 ans. Tous les indicateurs économiques confirment que le Québec vit une prospérité sans précédent. Sa croissance économique dépasse celles du Canada et de tous les pays de l'OCDE. Que dire de plus !
Atteindre et maintenir l'équilibre budgétaire; réduire le fardeau fiscal.	La loi sur l'équilibre budgétaire a permis au Québec de rétablir sa crédibilité auprès des agences de cotation. Cette saine gestion des finances aura aussi entraîné des réductions d'impôt records de 15 milliards \$ qui ont surtout profité aux familles. Fidèle à sa parole, le gouvernement du Parti Québécois vient de déposer un sixième budget équilibré.
Faire de la clause d'appauvrissement zéro une garantie collective de protection sociale.	Non seulement le gouvernement a maintenu la clause d'appauvrissement zéro pour les prestataires de l'aide sociale ayant des contraintes sévères à l'emploi, mais il s'est doté d'un plan de match qui mènera le Québec, d'ici 2005, dans le peloton de tête des pays affichant les plus bas taux de pauvreté. La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et le plan d'action qui en découle sont au cœur de cette stratégie.
Favoriser l'émergence de projets structurants en région.	Les régions ont aujourd'hui une meilleure prise sur leur développement. La Politique nationale de la ruralité, la Stratégie de développement économique des régions-ressources et le Rendez-vous national des régions ont permis à chacune d'établir ses priorités et de se doter d'outils efficaces pour demeurer compétitives et concurrentielles dans la nouvelle donne mondiale.
Mettre fin aux compressions budgétaires en santé et investir progressivement dans de nouveaux développements et services.	Les deux tiers des surplus dégagés avec l'élimination du déficit ont été réinvestis en santé. Donnant suite aux recommandations de la Commission Clair, le gouvernement du Parti Québécois a choisi d'investir dans une médecine près des gens : le renforcement des services de première ligne, comme les groupes de médecine de famille, les CLSC et les soins à domicile, réduiront l'engorgement à l'urgence.

Parole donnée	Parole tenue
Réinvestir dans le réseau de l'éducation et maintenir le gel des droits de scolarité.	Respectant l'engagement qu'il a pris au Sommet du Québec et de la jeunesse, le gouvernement du Parti Québécois a réinvesti 1 milliard \$ en éducation. L'école québécoise s'affirme dorénavant comme un milieu de vie riche et stimulant: un meilleur encadrement, plus d'activités parascolaires, une stratégie vigoureuse de lutte contre le décrochage, une formation de base plus solide sont autant de facteurs qui favorisent la réussite
Accélérer le calendrier d'implantation des garderies à 5 \$.	Le 1 ^{er} septembre 2000, soit un an plus tôt que prévu dans la politique familiale du gouvernement, tous les enfants d'âge préscolaire sont devenus admissibles aux garderies à 5 \$. D'ici 2006, le réseau des centres de la petite enfance offrira 200 000 places et aura ainsi créé 24 000 emplois.
Adopter une politique globale de l'eau.	L'eau est une grande richesse de la société québécoise. Avec la Politique nationale de l'eau, le gouvernement s'engage à gérer cette ressource de manière responsable et équitable, tout en assurant sa pérennité.
Faire de Montréal une grande métropole, plus performante et plus solidaire, qui se classe dans le peloton de tête des centres d'affaires nord-américains	Montréal s'affiche comme un leader en télécommunications, en aérospatiale, dans l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies. La Cité du multimédia et la Cité du commerce électronique y génèrent des milliers d'emplois. La firme de cotation Moody's a récemment amélioré la cote de Montréal: la nouvelle ville dépasse les attentes en matière de gestion budgétaire, de services, de fiscalité.
Instaurer un nouveau partenariat avec les nations autochtones.	Avec des ententes historiques comme la Paix des Braves avec les Cris et le partenariat avec les Inuits, le gouvernement du Parti Québécois a édifié une véritable relation de confiance avec les nations autochtones. Ces ententes ouvrent la porte au développement d'un gigantesque potentiel hydroélectrique et favorisent une plus grande autonomie des communautés autochtones.
Soutenir la création et étendre l'accessibilité à la culture.	L'augmentation de 20 % du budget de la culture et de 50 % de celui du Conseil des arts et des lettres du Québec a fait rayonner la création, l'expérimentation et la production artistiques dans toutes les régions. Des initiatives majeures comme la politique de la lecture et du livre, la politique muséale et la construction de la Grande bibliothèque du Québec ont rapproché la culture du citoyen.
Légiférer pour reconnaître les conjoints de fait de même sexe ou de sexes différents.	Avec la Loi 32, adoptée en juin 1999, le Québec est devenu la première société nord-américaine à abolir dans ses lois toute distinction sur l'orientation sexuelle. C'est aussi le seul endroit au Canada où les couples homosexuels et hétérosexuels ont les mêmes droits et obligations.

25 actions pour rester forts

1.
Semaine de travail de 4 jours pour les parents

2.
Troisième semaine de congés annuels payés

3.
Garderies : plus de places, plus d'heures et plus de flexibilité

4.
Congés parentaux pour les travailleurs autonomes

5.
Réductions d'impôt en faveur des familles

6.
Une politique intégrée de l' « après-école »

7.
Santé : application intégrale du plan « Pour faire les bons choix »

8.
300 groupes de médecine de famille sur tout le territoire

9.
Plan d'action pour lutter contre la pauvreté infantile

10.
Politique de soutien des aidants naturels

11.
Loi-cadre sur la conciliation famille-travail

12.
Politique nationale de la population

13.
Décentralisation à la carte pour les régions

14.
Maintien du déficit zéro

15.
Les plus grands chantiers hydro-électriques de l'histoire du Québec

16.
Amélioration des soins à domicile et services d'hébergement pour les personnes âgées

17.
Stratégie de plein emploi et priorité à l'emploi de qualité

18.
Modernisation de l'administration publique

19.
Mesures pour attirer les jeunes diplômés en région

20.
Des écoles plus saines et plus sécuritaires

21.
Application intégrale de la politique nationale de l'eau

22.
Jeunes : plus de séjours de coopération, de travail et d'études à l'étranger

23.
Deux heures de plus à l'école primaire

24.
Plus d'éducation physique au secondaire

25.
Démarche méthodique et rigoureuse pour préparer le Québec à la souveraineté